

POLICE MAGAZINE

L'invisible agresseur



Lire, page 12, l'enquête de notre envoyé spécial à Sens, sur l'étrange agression dont a été victime le maire de cette ville, le D^r Dupéchez, qui est représenté, ci-dessus, dans son cabinet de travail. (Rap.)



les Vampires de Tunis

Le trio se dirigea avec de grandes précautions vers la sépulture fraîchement creusée.

NOTRE époque qui se targue d'incrédulité, diverses formes de sorcellerie se donnent néanmoins libre cours avec autant de vitalité qu'au moyen âge. Je serais tenté d'écrire ici que les sorciers sont plus nombreux encore aujourd'hui qu'autrefois, puisque les bûchers de l'Inquisition sont éteints...

Bref, qu'il s'agisse de l'Asie, de l'Europe ou de l'Afrique — voire de la positive Amérique, — partout les sectes mystérieuses abondent.

Magie blanche et magie noire se partagent les faveurs d'initiés chaque jour plus nombreux.

Il semble que les souffrances de la guerre et les désordres de l'après-guerre aient créé, par contre-coup, une vive curiosité pour les pratiques occultes. Certains ont sans doute espéré trouver là le moyen de se procurer à bon compte des avantages matériels qui, normalement, sont le fruit de l'effort et du travail.

Vers l'activité ésotérique se sont donc tournées des âmes faibles, des demi-fous, ainsi que des pervers, accessibles aux suggestions les plus morbides.

Cette foule crédule offre un terrain de choix aux entreprises des mauvais magies, des « gangsters de l'occulte ».

Car il y a, dans le domaine des sciences

mystérieuses, à côté de chercheurs sincères, d'authentiques bandits.

On aurait tort de sourire lorsqu'il est question de « sorciers », de « nécromans », de « lucifériens », de « vampires » : il y aurait plutôt intérêt à aiguiller sur cette voie les investigations des policiers. En jetant dans ces milieux étrangers des coups de filet opportuns, il y aurait souvent de fructueuses découvertes à faire.

C'est ainsi que, tout récemment, le tribunal indigène de Tunis eut à statuer sur une affaire hallucinante de vampirisme qui fait songer aux plus retentissants procès de sorcellerie de jadis.

Rappelons ici, pour la clarté du récit, que de nombreux rites magiques ont pour terrain de prédilection les cimetières, et que, d'autre part, bien des « sorciers » prétent à la possession de fragments de cadavre une utilité rituelle considérable.

A titre d'exemple, on peut citer un usage en vogue chez certaines tribus indiennes de l'Amérique du Sud.

Ces Indiens prétendent qu'on peut réduire à l'esclavage à son profit l'âme d'un autre homme en le tuant et en s'appropriant sa tête, que l'on momifie. Cette opération se fait, du reste, d'une manière très curieuse : les os du crâne sont broyés au maillet, à petits coups, et la chair est desséchée au soleil. La tête, sans perdre son contour et son apparence habituels, diminue rapidement de volume et devient, au bout de quelque temps, de la dimension d'une grosse orange. Elle conserve, malgré cela, une saisissante expression de vie. Ces funèbres débris sont alors utilisés par les sorciers dans leurs opérations secrètes.

Pour en revenir à l'affaire qui nous occupe, elle tire également son origine de la croyance en les propriétés magiques attribuées, par les adeptes des doctrines démoniaques, aux divers éléments du corps

L'horrible repas dont il s'agit eut lieu.

humain : chair, viscères, sang, etc.

Un soir de septembre 1934, au cimetière de Testour, en Tunisie, l'enterrement d'un enfant de trois ans venait d'avoir lieu.

La nuit tombait.

Les parents et les amis se retiraient lentement après avoir assisté à l'ensevelissement du défunt, lequel, selon l'usage indigène, avait été mis en terre sans cercueil.

Un passant qui s'était arrêté pour voir défilier le triste cortège et qui s'attarda ensuite vit avec surprise trois ombres se glisser dans le cimetière, après le départ du convoi. Dans la nuit tombante, il put même reconnaître l'un des arrivants.

Par curiosité, il s'abrita derrière le mur bas qui ceinturait le champ des morts et attendit.

Le trio se dirigea avec de grandes précautions vers la sépulture fraîchement creusée. Quelques coups de pelle attaquèrent le sol encore mou, et le cadavre tout blanc apparut.

Saisi d'horreur, le témoin involontaire de cette scène lugubre vit l'un des trois hommes — celui qu'il avait reconnu — sectionner à coups de pelle la tête et les bras du petit mort. Le vampire ouvrit également le thorax du cadavre et arracha les viscères.

Puis, le sinistre trio s'évanouit dans les ténèbres, non sans avoir, au préalable, replacé les restes mutilés dans le tombeau.

L'homme qui avait assisté à cette scène infernale crut, tout d'abord, perdre l'esprit, tant sa terreur fut vive. Mais, retrouvant ensuite l'usage de ses membres il prit ses jambes à son cou et s'en fut, tout tremblant, alerter la gendarmerie.

L'enquête fut menée avec une extrême vigueur. Il s'agissait de retrouver au plus vite le vampire qui avait été identifié et, par lui, de rejoindre ses complices avant que les preuves du forfait eussent disparu.

Les investigations furent couronnées de succès, et le profanateur de tombes arrêté. Durement cuisiné, le vampire, après une longue résistance, « donna » ses complices.

Le mystère, enfin élucidé, apparut alors plus effroyable que tout ce que l'on avait pu supposer.

Une riche famille locale désirant guérir un de ses membres — une femme — atteinte d'aliénation mentale, avait eu recours au magicien.

Celui-ci décide de faire absorber à la malade, dûment cuite et assaisonnée, la chair d'un enfant. Reculant devant le meurtre d'un être vivant, en raison des conséquences judiciaires possibles, le misérable préféra s'emparer d'un cadavre tout frais.

L'horrible repas dont il s'agit eut lieu. Les membres et les viscères dérobés au cimetière furent présentés à la folle, accompagnés de légumes. Ce lugubre couscous eut le don, paraît-il, de soulager la malade.

L'aventure fit grand bruit en Tunisie. Elle vint de se solder à Tunis par de lourdes peines d'emprisonnement infligées aux divers coupables.

TRIBUNAUX COMIQUES

Le marchand de soupe obstiné.

M. Jérôme T... est établi restaurateur dans une bourgade voisine de Mantes la Jolie et, à l'instar de beaucoup de ses confrères, il n'aime pas les mauvaises pratiques.

Devant les juges correctionnels, il expose la solide rancune qu'il a contractée à l'égard d'un certain Jean-Pierre Moulardoy, compagnon charpentier.

— Bon... le gars entre pour casser la croûte, je le sers, il me dit : « J'ai trouvé de l'embauche dans le patelin, si vous voulez, patron, je prendrai ma pension chez vous. »

— Très bien, ce sera sept francs par repas, le vin et le café compris. Ça va ? — Ça va ! Le soir, Moulardoy revient, il mange, et, au moment de payer, il m'annonce qu'il n'en avait pas la queue d'un... Je veux dire qu'il n'avait pas le sou. « Mais, qu'il a ajouté, je bosse chez Sourillard et j'aurai ma paye samedi... Nous sommes jeudi. Vous voudrez peut-être bien qu'on s'arrange ? » Après avoir un peu fait la grimace, je lui réponds que je n'aimais pas faire crédit, que ce n'était pas dans mes habitudes, attendu que la nourriture... c'est... la nourriture, et que ça se paye toujours comptant. « Mais, puisque vous grattez chez Sourillard que j'ai dis encore, je veux bien, pour cette fois patienter jusqu'à samedi ».

« Bon, le lendemain, qui était par conséquent le vendredi, vers les onze heures, je fais mettre le couvert de Moulardoy et je lui trempe sa soupe... A onze heures, pas de Moulardoy ; à midi, pas plus de Moulardoy que sur ma main ; à une heure... Quand je vis que le Moulardoy m'avait fait tremper la soupe pour rien, je suis allé en toucher deux mots à ma femme qui ne bouge guère de sa cuisine. Ah ! elle m'a joliment reçu, elle a crié, elle a tempêté.

— Tant que cela ?

— J'en étais suffoqué, monsieur le juge !

— Eh bien ! espérons que cela va mieux !

Et alors ?

— Alors, voyant M^{me} Jérôme dans tous ses états...

— Il n'y avait pourtant pas de quoi ?

— Comment pas de quoi ? Et les sept francs qu'il nous devait, le voleur ! La vie n'est déjà pas si facile ! J'ai donc pris ma bicyclette pour aller chez Sourillard... Il y a une bonne lieue... Quand j'arrivai, le contremaitre me dit : « Moulardoy ? On l'a envoyé ce matin à Limay pour un travail pressé... Il y restera bien deux ou trois jours. » Limay n'est pas bien loin de chez nous, mais ça fait toujours bien douze kilomètres. Je remonte sur ma bécanne, et j'arrive à Limay juste pour apprendre que mon homme ayant fini sa journée, était parti pour Meulan coucher dans sa famille. « Ma foi, que je me dis, Meulan, ça représente vingt-cinq kilomètres ; si je rentre bredouille, M^{me} Jérôme va crier. Je pars pour Meulan... »

— Toujours à bicyclette ?

— Bien sûr ! Je n'allais pas encore faire des frais de train !

— C'est juste.

— A Meulan, j'arrivai ; il était bien neuf heures du soir et je n'avais pas l'adresse exacte de Moulardoy. Je me mets en quête, je cherche et enfin je trouve... Patatras ! Moulardoy venait de partir pour Pontoise voir sa belle-mère tombée subitement malade...

— Et vous voilà parti pour Pontoise.

— Dame ! M. le juge... Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ?

Mais il y a encore une vingtaine de kilomètres de Meulan à Pontoise. T... entra dans la sous-préfecture aux environs de minuit. Lorsqu'à cette heure avancée il s'avisait de carillonner chez la belle-mère de son client, ce fut pour recevoir sur la tête le contenu d'un récipient mystérieux.

Et, dépité, trempé, éreinté, il lui fallut bien reprendre, toujours en vélo, le chemin de son domicile sans être rentré dans son argent.

— C'est alors, conclut-il, que je me décidai à porter plainte. Je réclame mes sept francs plus une sévère condamnation contre ce bandit qui m'a obligé à parcourir près de cent kilomètres pour recouvrer mon dû...

Après en avoir délibéré, le tribunal considérant que le fait d'avoir accordé crédit au pensionnaire réduisait à néant le délit de grivèlerie, a débouté le restaurateur et l'a condamné aux dépens... malgré ses exploits vélocipédiques.

Par compensation, Moulardoy a offert à l'audience de payer les sept francs de son dîner...

Jérôme T... ne perdra pas tout...

J. C.





L'HOMME AUX CENT VIERGES



Oui. Cent vierges de bon aloi. Gérald Thomson, d'ailleurs, ne jetait son dévolu qu'à bon escient sur l'une d'elles, et alors seulement qu'il savait celle-ci n'être le jouet d'aucun flirt, l'objet d'aucune idylle.

De ce nombre, à vrai dire, il n'avait guère possédé — rarement de plein gré, mais bien plutôt de force — qu'une vingtaine de jeunes filles, dont les noms étaient scrupuleusement enregistrés par lui sur un carnet qui ne le quittait jamais.

A d'autres pages figuraient ceux également de toutes les belles qui étaient parvenues, d'une façon ou de l'autre, à échapper à l'étreinte du satyre.

Comptabilité tenue à jour, avec son doit et avoir de passion lubrique. Mais la liste brusquement s'arrêtait là, car un dernier nom — le cent-unième — celui de Mildred Hallmark, devait y mettre le point final.

Gérald Thomson, avec l'audacieuse faulx de ses vingt-cinq ans et la certitude d'un physique charmeur, avait tout du beau gosse.

Il se croyait irrésistible.

Mais, fatigué de ne point trouver de belles qui lui fussent cruelles, il s'était lassé d'amours, sinon faciles, ne présentant guère du moins d'obstacles à surmonter.

Pour un peu, il eût dit, comme le héros cornélien, qu'« à vaincre sans péril on triomphe sans gloire ».

Il lui fallait du nouveau. Non point du fruit encore vert, mais à peine arrivé à maturité.

Aussi se prit-il de préférence à poursuivre de ses assiduités les jolies filles qui se refusaient obstinément à prêter l'oreille à ses tendres propos.

On le connaissait à Peoria, où il habitait, dans l'Illinois, sous le nom du « Petit Mécano », que lui valait son métier de mécanicien, qu'il avait abandonné, du reste, après avoir fait un héritage.

Son premier soin alors avait été de se procurer une auto comme tout bon gigolo. Celle dont il fit choix était luxueuse, très vite aussi et devait flatter les pauvres oiselles qui se laisseraient prendre à ce miroir aux alouettes.

Et, avec un redoublement d'ardeur, Gérald Thomson se lança vers des conquêtes nouvelles.

C'était toujours le coup classique de l'invite à quelque belle randonnée dans ces riantes campagnes de l'Illinois.

Invite rarement déclinée, et, dans une enivrante griserie de vitesse, se faisait la

randonnée en compagnie d'un joli garçon qui, bientôt, dans la quiétude du sous-bois, découvrait ses batteries, tentant l'assaut projeté.

Et, si les belles paroles d'amour demeuraient inefficaces, le Petit Mécano, passant à la brutalité, usait de sa force qui était peu commune.

Un jour, pourtant, il lui fallut déchanter.

Il avait enfin trouvé son maître dans la personne de Mildred Hallmark, une jeune étudiante de Peoria, à peine âgée de dix-neuf ans et que la pratique de tous les sports avait solidement entraînée dans la science de la *self-defence*.

Pour la première fois, une belle n'hésitait pas à résister par la violence à l'irrésistible suborneur.

Et, dans la solitude des grands bois, ce fut une lutte épique entre Gérald, dont l'ardeur amoureuse, le dépit et la colère décuplaient les forces, et Mildred qui, courageusement, défendait son honneur.

La bête humaine ne se connaissait plus.

Thomson prodiguait les coups, que son adversaire, prompt à la riposte, paraît du mieux qu'elle pouvait. Fou de rage, il n'avait plus conscience de sa force et, d'un formidable direct au cœur, l'abattit inerte, sans connaissance, à ses pieds.

Ne la croyant qu'évanouie, Gérald, pas un instant, ne songea à la secourir.

Il ne pensait qu'à assouvir sa passion et profiter de la situation pour abuser d'elle. Son acte odieux commis, il remonta dans sa voiture, quittant en vitesse ces lieux dangereux, sans plus se soucier de sa victime.

Mildred ne devait pas se remettre du coup fatal qu'il lui avait porté. Elle succomba sur place.

Les recherches se poursuivirent activement pour retrouver la jeune étudiante, dont la disparition avait été dûment signalée à la police. Elles ne furent pas longues à aboutir et l'on ne tarda pas à découvrir le cadavre.

La presse locale, en publiant un portrait de la victime, devait être d'un grand secours à la justice. A l'enquête du coroner, en effet, plusieurs témoins vinrent déclarer avoir vu, le jour du crime, Gérald Thomson parcourir, dans son auto, les rues de Peoria en compagnie de Mildred Hallmark et la voiture prendre la direction des bois environnants.

Par une coïncidence tout au moins curieuse, le Petit Mécano, lui aussi, avait disparu de son domicile. On apprit que son départ correspondait au soir de cette même journée où certaines personnes l'avaient vu dans la société de la jeune étudiante.

De là à le soupçonner de ne point être

Découvert et arrêté à Springfield, le « Petit Mécano » a avoué avoir tué la jeune fille qui lui résistait et après une lutte acharnée avec elle. (I. N.)

En haut, à gauche : Gérald Thomson, l'irrésistible « Petit Mécano », de Peoria (Illinois), que sa dernière aventure galante conduira à la chaise électrique. (J. N.)

En haut, à droite : L'auto dans laquelle le jeune satyre emmenait ses futures victimes en de longues randonnées. C'est dans cette voiture qu'il se livra à ses assauts criminels sur l'étudiante Mildred Hallmark. (I. N.)

étranger au crime, il n'y avait qu'un pas, d'autant qu'en dépit des réticences de nombreuses jeunes filles on commençait à jaser sur ses aventures galantes.

A force de recherches, sa piste finit par être découverte à Springfield. Aussitôt arrêté, après une lutte acharnée, il fut ramené à Peoria et confronté avec bon nombre de celles qu'il avait poursuivies de ses caprices lubriques. Le carnet du Petit Mécano, où figuraient leurs noms, était contre lui l'accusation la plus accablante.

Thomson, ne pouvant nier l'évidence, fit des aveux complets et confessa le crime, dont l'étudiante Mildred Hallmark était l'infortunée victime.

Écartant toutes circonstances atténuantes, le jury a condamné le trop entreprenant Gérald à la peine capitale. Don Juan comptait mille et trois amoureuses. La chaise électrique terminera bientôt la carrière galante du Petit Mécano, en arrêtant sa liste à la centième vierge.

R. Nivès.

Une prison peu banale



A Anstey, dans un petit bourg d'Angleterre, subsiste toujours une prison qui doit être la plus curieuse du royaume. A quelques pas de l'église paroissiale, dans l'épaisseur d'une vieille porte donnant sur le petit jardin qui entoure l'église, est aménagé un étroit local éclairé par une imposte munie de barreaux. C'est là que l'on enferme les délinquants du pays. (Ce ne doit pas être de grands coupables, ni des criminels bien dangereux). En se haussant sur la pointe des pieds, ces prisonniers peuvent se distraire à regarder les fidèles entrant à l'église ou les enfants jouant dans le jardin. Spectacle moral entre tous, bien propre à les induire en décentes réflexions. (S. G. P.)

Le Scandale va-t-il durer ?

DEPUIS un certain temps, la Police manifeste une certaine nervosité. Et cette nervosité se constate surtout dans les rangs des polices judiciaires et administratives.

Les inspecteurs semblent se lasser de la façon dont on les dirige et des tâches qu'on leur attribue.

Ce mécontentement se traduit au grand jour dans *La Police Judiciaire*, l'organe officiel de la Fédération Nationale des Polices Judiciaires et Administratives de France et des Colonies, dont un numéro assez récent porte cette « manchette » :

« Vis-à-vis du supérieur, on concilie. Avec l'égal, on s'arrange. Vis-à-vis de l'inférieur, on se couvre. De nos jours, cela s'appelle commander ».

Dans le même numéro, nous trouvons sous le titre : « Allons-nous travailler sous la menace ? » un article de M. Ch. Vavasseur dont nous reproduisons quelques passages :

« En certaines circonstances délicates, surveillance de personnages, manifestations, présence de personnalités étrangères, le personnel est dûment averti : en cas d'incidents ou accrochages, sanctions implacables et immédiates. En ces charmantes occasions, les chefs et le personnel exécutant sont dans leurs petits souliers... Ils pensent avec angoisse à ce qui peut leur advenir d'une minute à l'autre ; ils sont absolument paralysés. »

« En plus de la situation humiliante qui leur est ainsi faite, on peut dire, sans crainte de se tromper, que cette façon d'opérer est absolument contraire au résultat attendu. »

« En effet, dans de telles conditions, chacun fuit le plus possible les responsabilités, évite de prendre des initiatives qui seraient peut-être très heureuses, mais qui pourraient être aussi pleines de péril. On « se couvre », c'est-à-dire qu'on cherche à faire retomber la responsabilité sur les subordonnés en cas de « pépin ». »

« C'est la négation de l'esprit qui doit animer les policiers conscients de leur mission, et c'est indigne du corps de la police. » Et M. Ch. Vavasseur conclut :

« Nous avons une tâche particulièrement ingrate : haïs par la pègre, mal vus de ceux qui n'ont pas la conscience bien nette, vilipendés par les politiciens d'extrême-droite et d'extrême-gauche, côtoyant les risques les plus divers, souvent en butte aux pires difficultés, nous avons besoin de savoir qu'il reste cependant une poignée de braves gens qui apprécient ce que nous faisons. Nous avons surtout besoin de sentir que les pouvoirs publics et nos grands chefs, qui doivent connaître tout cela, nous soutiennent dans cette tâche si malaisée. »

« Car, s'ils ne nous soutenaient pas, il ne nous resterait plus qu'à jeter la manche après la cognée. »

Cet écœurement qui grandit de jour en jour n'est pas seulement provoqué par la

crainte des responsabilités régnant actuellement dans les sphères dirigeantes, mais aussi par le genre de « travail » confié journalièrement aux inspecteurs.

L'un d'entre eux, M. C. Fouquet, du Service central de la Police Judiciaire, dévoile ce qu'il nomme le scandale des extractions. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« Quand on saura qu'au Service central de la Police judiciaire une brigade de quinze inspecteurs, brigade dite « volante », a été constituée en « empruntant » à chacune des trois brigades A, B, C, déjà bien pauvres en personnel, cinq inspecteurs :

« Quand on saura que ces quinze inspecteurs sont spécialement destinés « au service » de ces « Messieurs de la Santé » ;

« Quand on saura que, chaque jour, une caravane de taxis pénètre à la queue-leu-leu à l'hôtel sis 42, rue de la Santé, pour y quérir (avec toutes les marques extérieures dues à leur rang MM. X..., Y..., Z..., et les conduire chez un médecin (?) où ils seront autorisés, en guise de consultation... à consulter leur femme, ou leur maîtresse, pendant deux, trois ou quatre heures ;

« Quand on saura qu'un autre, très malade (?), venant de l'infirmerie d'une prison plus lointaine, fait ce voyage sous divers prétextes (légaux) uniquement pour se « taper la cloche » à ses frais, dans une salle de notre service (menus choisis venant du dehors : terrines de foie gras, chablis, etc..., jamais moins de cinquante francs) ;

« On saura alors que, puisque le règlement exige deux inspecteurs par détenu, j'ai pu voir certains jours plus de sept « équipes », soit quatorze inspecteurs, venir se « mettre aux ordres » de ces « Messieurs » à la prison de la Santé. »

« J'ai vu aussi que le Service central, ne pouvant y fournir, on prélevait des « domestiques » à la voie publique. »

Après avoir déploré le rôle odieux que sont obligés de jouer ainsi les inspecteurs de la Police judiciaire, M. Fouquet poursuit :

« Je conçois très bien qu'un individu qui a réussi à « extraire » (eux aussi) de l'épargne publique (avec rosette) en récompense de la protection d'icelle) une multitude de millions ait accompli ce geste plus élégamment qu'un chômeur affamé qui, un soir, a « tiré » un sac à main contenant dix francs. »

« Je conçois également qu'on ait plus d'égards envers le premier que pour le deuxième. »

« Mais, tout de même, tous deux occupent une cellule identique à la « Santé » et je doute fort qu'on autorise le tireur à aller, en voiture de place, s'épancher dans les bras de sa femme, dans un cabinet d'officine médicale quelconque. »

« Non cela ne peut durer. »

« Ou ces malfaiteurs sont détenus, ou ils font une cure. »

« Si le juge d'instruction, dont leur cas dépend, désire les entendre, alors pas deux

On accuse, on plaide, on juge...

L'amant trop partageux.

Cette belle hôtelière parisienne, veuve depuis quelques années, estimait que la solitude n'était pas son fait ; aussi prit-elle un amant à domicile... Elle avait accepté de le loger, de le nourrir, de le vêtir sans le moindre travail de sa part ; elle ne lui demandait qu'une chose : de l'amour...

Et cet homme aux principes sans doute fort élastiques accepta ; il se dit : « J'ai une maîtresse-banquière », tandis qu'elle pensait avec volupté, telle M^{me} Bovary après s'être donnée à Rodolphe dans un bois normand. « J'ai un amant... un jeune amant ! »

Cela dura des années, tout allait pour le mieux dans le plus illégitime des ménages. La femme s'occupait de tout dans l'hôtel, allant du salon doré aux colonnades en faux marbre à la salle à manger, vérifiant le casier à lettres, le tableau à clés, la cave, pendant que l'homme, confortablement calé dans un fauteuil, lisait en fumant d'innombrables cigarettes ou sirotait force petits verres.

Cette belle vie durait depuis cinq ans, lorsqu'elle fut bouleversée par — qui l'eût pensé ? — la Loterie Nationale, cette fameuse loterie qui, si elle a comblé quelques-uns de ses bienfaits, en a tant déçu d'autres et a, de plus, amené de multiples perturbations dans la vie des Français.

Or donc, la brave hôtelière prit un billet et gagna deux cent mille francs.

Deux cent mille francs, s'exclama-t-elle, une petite fortune !

Où, répliqua l'homme songeur, une petite fortune !

— Quelle veine pour moi !

— Oui, quelle veine pour...

Il répéta la phrase en écho, mais ne la termina pas... Il avait abandonné son éternelle cigarette et, après réflexion, reprit :

— Oui, quelle veine pour nous !

— Comment pour nous ?

— Eh bien ! oui, ne sommes-nous pas

unis ? Ne vivons-nous pas ensemble ?

— Nous ne sommes pas mariés.

— Qu'importe ? Ce qui est à moi est à toi...

ce qui est à toi est à moi : en conséquence, j'ai droit à cent mille francs sur le lot gagné à la Loterie.

— Que non.

— Que si !

Discussion qui bientôt dégénéra en bataille, l'homme aux mœurs quelque peu aquatiques employa, après les mots plus aigres que doux, les arguments frappants qui, d'ailleurs, ne convainquirent pas sa maîtresse.

— Mes deux cent mille francs sont à moi, conclut-elle, et tu n'en auras rien !

— C'est ce que nous verrons.

Et, sans hésiter, il assigna l'hôtelière devant le tribunal de commerce où il soutint cette thèse pleine d'un humour involontaire : la vie commune menée depuis cinq années les faisait — sans être mariés — communs en biens et il revendiquait la moitié du lot, soit cent mille francs.

Au nom de l'hôtelière, M^e Jacques Zaegger fit valoir l'immoralité de cette demande et les juges consulaires lui donnèrent gain de cause en déboutant l'amant trop « partageux » de sa prétention.

Tout en n'obtenant pas sa part de la petite fortune de la Loterie Nationale, il perd en même temps la femme, le vivre, le tout... et le reste.

Adieu, veau, vache, cochon, couvée !

Pendant les fiançailles.

La vaste salle du restaurant baigne dans un irréel halo bleuâtre. Dans les seaux argentés, les bouteilles de champagne oscillent sur la glace fondue. Les reillets roses et safranés, émergeant des vases au long col, exhalent leur double senteur de poivre et de miel. A une table un peu isolée, deux hommes, une femme, jeune, jolie, élégante, chevelure auburn, prunelles vertes dans un étroit visage mat.

Un des hommes murmure :

« Je suis heureux de vous avoir fait connaître l'un à l'autre : M^{lle} Rosie est orpheline et serait heureuse de fonder un foyer, M. Roland est las de la solitude et désire se marier ; vos situations matérielles s'accordent, mes amis ; vous vous plaisez... eh bien ! mariez-vous le plus tôt possible et ayez beaucoup d'enfants, comme dit la chanson ! »

L'autre fixe sur la jeune fille un long regard déjà épris ; elle rougit un peu et sourit.

Un langoureux violoncelle accompagne une romance napolitaine ; d'une cigarette mi-consumée monte une légère spirale de fumée à l'arôme oriental :

« Voulez-vous que nous nous revoyions, bientôt ? soupire le futur fiancé. »

Elle incline la tête, doucement, affirmativement...

— Alors, ma chérie, quand nous marions-nous ? demandait avec insistance, un mois plus tard, Roland à Rosie.

— Bientôt, bientôt, répondait-elle évasivement.

Puis, elle ajoutait :

— Mais nous n'avons pas d'appartement.

— Il est facile d'en trouver un.

— Il sera vide.

— Evidemment... mais nous le meublons.

Cette fois, la jolie Rosie sortit de sa nonchalance :

— Si nous commençons déjà à acheter les meubles, nous les mettrons ici en attendant de trouver le nid de nos rêves.

Caprice de femme aimée est sacré pour l' amoureux, et le fiancé se mit en devoir d'acheter meubles et objets d'art : sièges raides et sculptés, tables et bibliothèques ornés de bronzes, tapis d'Orient enluminés comme des missels, tapisseries dont les teintes amorties évoquent la douceur de quelque jardin d'Armide, jades, bronzes, ivoires... Et la fiancée, accumulant ces merveilles, battait des mains :

Quel bonheur, chéri, et comme nous allons être heureux !

N'était-il pas récompensé de ses dépenses et de ses fatigues par ce mot tendre et cette promesse de bonheur, et puis n'était-ce pas aussi une joie de courir, avec elle, les magasins, de choisir les étoffes, d'harmoniser les couleurs, d'hésiter entre quelques coussins multicolores qui garniront le divan où bientôt tous deux s'étreindraient, enlacés...

Quelquefois, l'intermédiaire ami commun des fiancés les accompagnait ; c'est lui qui conseilla l'achat du diamant somptueux, de la petite girandole de perles irisées et nacrées, du saphir étoilé, de rubis couleur de sang :

— Quel ami incomparable ! disait Rosie.

— Parfait, opinait Roland.

Un soir, un doux soir d'été chaud et limpide, le fiancé altéré entra dans un café désert... personne d'abord, et puis, dans le fond de la salle, dans un coin un peu en retrait, presque cachés dans l'ombre, deux êtres enlacés, les lèvres jointes, le baiser interminable qui les unissait les absorbait au point de leur faire oublier qu'il pouvait y avoir du monde autour d'eux.

L'homme qui entrât fit un pas, puis s'arrêta sidéré : le couple amoureux, c'étaient... sa fiancée et l'incomparable ami !

Le futur époux si épris tout à l'heure se (Suite page 15.) SYLVIA RISSER.

I. — L'assassin des vieux.

D. K. V. ! Vous ne savez pas ?
On n'a jamais fait et peut-être ne fera-t-on jamais rien de mieux pour l'identification des malfaiteurs. C'est dur à se fourrer dans la tête, mais une fois qu'on le possède !

L'inspecteur Loriot secoua la cendre de sa cigarette, puis, lancé sur un sujet qui le tenait à cœur poursuivit :

— Sans le D. K. V. jamais peut-être mon collègue Jamare n'aurait mis la main au collet de Laurague : le trimardeur qu'on a si justement appelé « l'assassin des vieux ».

C'était au mois de décembre, l'année dernière, dans un village de Seine-et-Oise. Les voisins du père Gransire, un vieillard qui demeurait seul dans sa maisonnette, le trouvèrent au matin, étendu raide sur le parquet de sa chambre. Aucune blessure sur le corps ; l'homme avait dû être assommé avec un boudin bourré de sable.

L'inspecteur Jamare, dans un coin de la chambre, releva la marque fort nette d'une espadrille à semelle de corde. Mais il n'y avait pas trace d'empreintes digitales.

Huit jours d'enquête passèrent sans résultat, lorsque Jamare reçut un coup de téléphone l'avertissant que, à soixante kilomètres de l'endroit où il se trouvait, une vieille femme venait d'être assassinée, dans des conditions qui rappelaient point pour point le meurtre du père Gransire.

Cadavre sans blessure, sans ecchymoses, l'argent envolé, pas de traces d'empreintes digitales, mais, sur une des marches de l'escalier de bois, l'empreinte d'une semelle de corde.

— Voilà qui est étrange, pensa Jamare, sans mettre en doute un seul instant que l'assassin de la vieille femme et celui du père Gransire étaient le même individu. J'ai affaire à un homme qui prend toutes les précautions possibles pour ne laisser aucune empreinte de ses mains et qui ne s'inquiète nullement de celle de ses pas.

L'homme est fort, trop fort pour en être à son coup d'essai. Je l'aurai au tournant avec le D. K. V., où il figure certainement ; mais, pour cela, il me faut un commencement de signalement.

Le peu d'importance que le criminel semblait attacher à l'empreinte de ses pas s'expliquait facilement. Il avait toujours une paire d'espadrilles neuves dans sa musette de trimardeur, et s'empressait de détruire celles avec lesquelles il venait de commettre son crime.

L'inspecteur Jamare, en possession de cette certitude, examina avec une patience d'Indien, la chambre de la morte. Quand vint le soir, il était en possession d'un cheveu châtain foncé, légèrement ir

II. — La piste des espadrilles.

La tâche que Jamare allait s'imposer désormais ne présentait pas précisément d'attrait.

Partant du village où l'inconnu avait commis son crime, il reviendrait à son point de départ, après avoir interrogé sur sa route les épiciers, les mercières, qui, dans les petits pays, vendent un peu de tout.

Peut-être chez l'un d'eux obtiendrait-il le signalement de l'acheteur d'espadrilles, article de vente peu courant en hiver.

Partout, l'inspecteur Jamare reçut des réponses négatives. Il commençait à désespérer, lorsque la chance, ou le hasard, comme l'on voudra, se révéla à lui sous le visage d'une femme aimable qui tenait une épicerie-buvette sur la grande route. Elle vendait des chaussures, des chemises, des cottes de toile, bref de ces articles courants nécessaires aux ouvriers agricoles.

L'inspecteur lui demanda si elle avait vendu récemment une paire d'espadrilles.

— Il y a quatre jours, monsieur, répondit la commerçante, sans hésiter.

Quatre jours, c'est-à-dire peu avant l'assassinat de la vieille femme.

— Comment était l'acheteur ?

— Un homme jeune encore, pas très grand, tout rasé.

— Vêtu comment ?

— Un pantalon de velours, un chandail gris, une veste noire et un vieux chapeau gris.

La commerçante se rappelait même que l'acheteur avait le nez busqué, la figure ronde, des yeux bruns, les sourcils peu fournis et des cheveux, bruns également, légèrement frisés.

L'inspecteur Jamare ne put se tenir de lui demander comment il se faisait qu'elle eût gardé en mémoire de tels détails concernant un passant, un inconnu.

— On ne fait pas attention comme ça aux gens d'habitude, mais celui-là était monté sur une mauvaise bicyclette, et il a buté sur le trottoir en arrivant. Il est tombé, et alors je l'ai regardé en lui demandant s'il ne s'était pas fait mal.

Jamare ne se tenait plus de joie.

— Certainement, se disait-il dans le train qui le ramenait à Paris, le gaillard figure au D. K. V. Je l'y trouverai, et, quand j'aurai la description précise de son oreille...

Car, en matière policière, tout est là. « Donnez-moi la forme de l'oreille d'un assassin et je le ferai guillotiner », pourraient dire les policiers modernes en paraphrasant un mot célèbre.

III. — Le merveilleux classeur.

L'inspecteur Jamare arriva à la Sûreté et monta à l'anthropométrie.

Quelques explications deviennent maintenant indispensables.

Tout individu arrêté est photographié et mesuré ; s'il est de ceux qu'on désigne sous le vocable de « chevaux de retour », il prend place dans un des albums du D. K. V., classeur idéal où un inspecteur peut le retrouver en quelques minutes, parmi des milliers de ses pareils.

Par quel moyen a-t-on pu arriver à une telle perfection dans l'art des recherches ?

Tout simplement en procédant par éliminations.

Les hommes sont classés en sept groupes, ainsi désignés par abréviation :

Deg., Car., Vex., Tra., Sep., Sa., X.

Formule conductrice qu'il ne faut jamais perdre de vue et qu'on enseigne aux novices par ce moyen mnémotechnique, la phrase fameuse : *Décavés, tracez ça X.*

C'est cette phrase dont chaque syllabe a été traduite par trois lettres, qui a donné son nom au classeur.

Le classement se fait par l'âge, la taille, la couleur des cheveux, de l'iris et surtout, en dernier lieu, par la forme de l'oreille.

Il n'y a pas deux oreilles qui se ressemblent de par le vaste monde. C'est là une sorte de vérité première qu'on ne peut discuter.

Il prit le classeur contenant les photographies.

L'assassin des vieux

L'inspecteur Jamare ne possédait pas à beaucoup près tous les renseignements désirables pour travailler avec précision, mais il se mit quand même au travail avec confiance. Il prit le classeur contenant les photographies des hommes âgés de moins de trente ans, et, en procédant par élimination, d'après la forme du nez et la couleur de l'iris, il n'eut plus devant lui que quinze sujets.

Le cheveu trouvé dans la chambre de la vieille femme le fixa définitivement.

L'unique photographie qui lui resta alors représentait un homme jeune encore, au faciès dur, à la figure ronde, au nez légèrement busqué, aux yeux bruns.

— C'est lui ! murmura l'inspecteur Jamare qui ne put refréner un mouvement de joie.

L'état civil indiquait :
Laurague Marcel-Albert, né à Paris, le 20 mars 1905.

Les renseignements du sommier précisaient :

« Deux fois condamné pour vol, auteur présumé de l'assassinat d'un vieillard à Valence (Drôme). »

Il ne restait plus qu'à retrouver Laurague. Ce n'était pas le plus facile.

L'inspecteur retrouva sa trace dans un chantier ouvert au bord de la Seine, où l'homme s'était embauché trois jours plus tôt ; mais il avait quitté ce travail la veille.

Alors l'inspecteur, déguisé en mendiant, se mit à la recherche de Laurague dans tous les asiles de nuit. Après une semaine de recherches, il n'avait rien trouvé !

Malgré lui, cette fois, il eut une minute de découragement.

Cet homme, pensait-il, est un solitaire. Une femme d'occasion, en vitesse, comme un verre sur le zinc, ça suffit à son bonheur. Les « fourgues » ne l'intéressent pas, puisque, quand il passe quelque part, il raffe toujours de l'argent sans toucher aux bijoux, s'il en trouve.

IV. — Au caravansérail de la misère.

Cependant il continua ses recherches. C'est ainsi qu'un soir, vers vingt-trois heures, il échoua boulevard Bessières.

Entourée de terrain vague, s'éleva dans ce coin désert une bâtisse qui n'est autre que le plus grand caravansérail de la misère existant à Paris. La toiture est rafistolée avec des lattes et du carton bitumé, les vitres cassées sont remplacées par du papier ou du chiffon.

Autour de tables de bois souillées de la tâche violâtre et indélébile du gros rouge de Bercy, s'entassaient une clientèle hétéroclite : des filles, des Arabes, des loqueteux de tout âge.

L'inspecteur Jamare, qu'accompagnait un autre policier, inspecta la salle du regard. Et soudain une joie intense fit briller, son regard.

L'homme qu'ils cherchaient s'accoudait au comptoir, à trois mètres d'eux.

Vraiment oui, le D. K. V. était une belle chose. Il fallait l'extraordinaire précision du portrait parlé pour pouvoir dire : cet homme est le nommé Laurague, assassin présumé de deux vieillards.

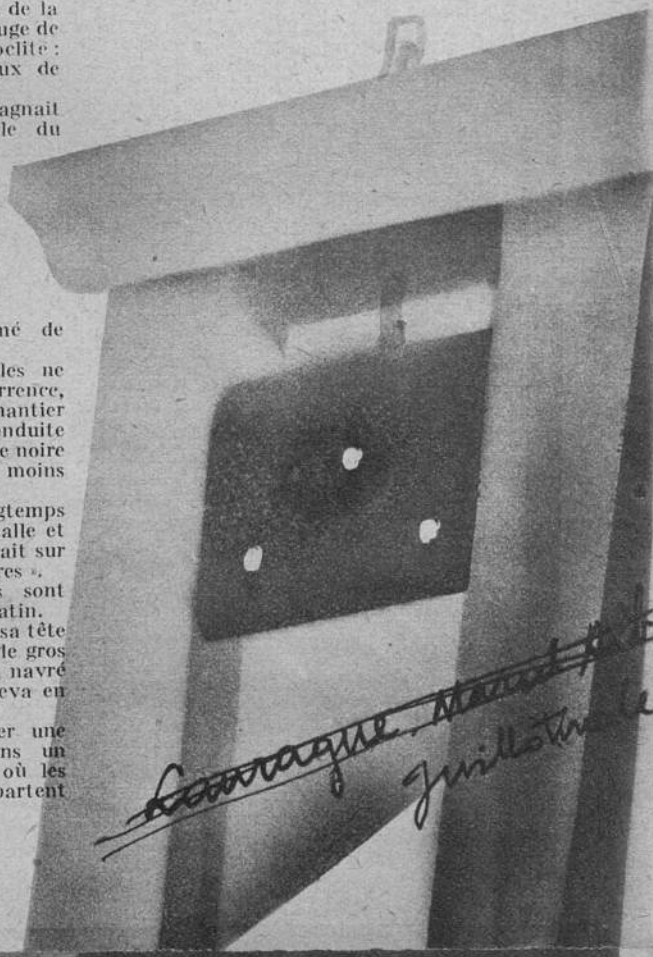
Toutes les photographies possibles ne pouvaient rien donner en l'occurrence, car l'homme, embauché dans un chantier de charbon voisin, avait la face enduite d'un mélange de sueur et de poussière noire qui le rendait méconnaissable, du moins le pensait-il.

Laurague ne demeura pas longtemps devant le comptoir. Il traversa la salle et sortit par la porte du fond qui donnait sur l'escalier conduisant aux « chambres ».

Dans le charbon, les journées sont longues, et il faut se lever de bon matin.

L'inspecteur Jamare laissa glisser sa tête dans ses bras comme un homme que le gros rouge assomme. Son compagnon, navré sans doute de se trouver seul, se leva en chaloupant et partit dans la nuit.

Il fallait du renfort pour opérer une arrestation en toute sécurité dans un pareil quartier, surtout à l'heure où les habitants, matinaux malgré eux, partent pour le travail.



LES MYSTÈRES DE L'ATLANTIQUE-SUD

Page 13, correction à page 318...

« Après la ligne 37, ajouter : A Bawak, il y a une station de T. S. F. et une usine qui traite la noix de palme. C'est la résidence de l'administrateur portugais. »

Le mystère s'épaissit.

M^{me} Gaté prétend que cette huilerie n'est que l'habile camouflage d'une base militaire. Voilà qui me paraît encore susceptible d'être vérifié.

Si cette usine produit de l'huile de palme, elle est obligée d'écouler sa production. En conséquence, une liaison maritime existe entre Bawak et certains ports européens via Bolama et Lisbonne. Je dois avoir la possibilité de faire parvenir à cette huilerie des échantillons si je suis fabricant de matériel pour traiter la noix de palme, je dois avoir la possibilité de recevoir des fûts d'huile si je suis importateur français.

Un de mes amis est transitaire sur la place de Paris. Il veut bien enfreindre dans mes vœux et trafiquer avec l'huilerie des Bissagos.

Si des navires de charge touchent cette partie de la Guinée portugaise, me dit-il, les places maritimes de Londres, Anvers, Hambourg ou Rotterdam sont au courant.

Et dès les premiers jours de mai, la lettre suivante part en quatre exemplaires vers les Bourses maritimes de ces ports :

Messieurs,

Ayant à embarquer du fret (pièces de machine et matériel pour huilerie) à destination des îles Bissagos, Guinée portugaise, je vous serai très obligé de bien vouloir m'indiquer si on charge sur la place de (Hambourg, Londres, Anvers, Rotterdam) pour les îles Kanabak, Orango, Bawak, Formosa.

Je vous prie de m'indiquer en même temps le prix du fret à la tonne métrique.

Dans cette attente, etc.

X..., transitaire, Paris (11^e).

Les quatre Bourses maritimes nous répondent avec un bel ensemble en nous adressant à Kersten Hunik and Co, de Londres, de Rotterdam et de Hambourg. Voici la lettre de Kersten Hunik and Co de Rotterdam :

Messieurs,

Votre lettre nous a été transmise, mais nous pouvons seulement coter pour Bissao et Bolama.

Le fret de la Companhia de Navegação représentée par nous pour des pièces de machines en colis jusqu'à deux tonnes de poids unitaire depuis Rotterdam jusqu'à Bissao et Bolama se monte à, etc...

Nous avons des départs environ mensuels pour les ports mentionnés avec transbordement à Lisbonne, etc.

Dans l'attente...

Voici la lettre de Kersten Hunik and Co de Hambourg :

Votre lettre nous a été transmise. Nous sommes représentants de la Compagnie de Navigation de Lisbonne qui assure le trafic régulier entre Hambourg et la côte de Guinée portugaise. Mais seuls les ports de Bissao et de Bolama sont régulièrement desservis. Si nous avons suffisamment de chargement, nous pourrions desservir n'importe quel autre port de la côte de Guinée et pour cette raison nous vous prions de bien vouloir, etc...

Les réponses de Londres et d'Anvers confirment ces deux lettres.

L'huilerie de Bawak posséderait-elle une flotte personnelle comme la Standard ou la Shell ?

Dans ce cas, le Lloyd's de Londres ne l'ignore point... Mais justement le registre du Lloyd's reste muet à cet égard.

Pas de ligne régulière, pas de flotte privée. L'usine de Bawak est sans doute une petite entreprise, assurant elle-même par des barques ou des chalands le transport de sa production jusqu'à Bolama.

Cette huilerie doit donc normalement chercher à développer sa production, étendre ses débouchés. Un client français doit être le bienvenu. Nous allons donc faire des propositions intéressantes aux Portugais et sous une forme telle qu'aucune organisation commerciale du monde ne puisse les négliger. La lettre suivante part pour Lisbonne au mois de juin 1935 :

Monsieur le Président,
Chambre de Commerce de Lisbonne.

Je suis chargé, par un groupement d'étude pour l'adaptation des huiles de palme au graissage des moteurs d'automobile, de rechercher les conditions les plus avantageuses pour l'achat de cette matière première.

L'Afrique occidentale française m'a fait des prix intéressants, mais j'ai entendu parler des productions de la Guinée portugaise et des îles Bissagos où une très moderne huilerie serait en mesure de faire des prix intéressants sur de la bonne qualité. Pourriez-vous, monsieur le Président, m'indiquer :

1^o Si les produits de cette huilerie des Bissagos sont réellement de premier ordre ?

2^o Quel est le volume annuel de sa production ?

3^o Par quelle voie maritime et à quel prix est-il possible d'acheminer des achats faits aux Bissagos via Bolama sur Bordeaux ?

Dans l'attente de ces quelques renseignements..., etc.

X..., importateur, Paris (11^e).

Par ces temps de crise, aucune organisation commerciale ne peut rester insensible à des propositions qui ouvrent de vastes débouchés d'avenir. Londres, Hambourg, Anvers, Rotterdam, répondent par retour à toute demande qui peut constituer un avenir commercial. Que se passe-t-il donc à Lisbonne pour que notre lettre reste sans réponse ?

Je ne me tiens pas pour battu. Un de mes amis veut aller aux colonies, il est riche et possède pignon sur rue à Paris ; il écrira donc sous ma dictée la lettre suivante :

Monsieur le Directeur
Agencia general das colonias
34, rua Da Prata, Lisbonne.

J'envisage un établissement dans une colonie africaine et je dispose d'environ 800 000 francs français pour l'achat d'une concession.

Je m'intéresserais à l'industrie de l'huile de palme, soit pour culture, soit pour traitement de ce produit.

J'ai beaucoup entendu parler de la fertilité et des possibilités des îles Bissagos.

Pourriez-vous me confirmer ce renseignement et me dire s'il est possible d'acheter une concession dans les îles Formosa, Orango, Bawak ou Kanabak ?

Enfin, quelles sont les formalités qu'un Français doit accomplir pour devenir propriétaire d'une concession dans ces pays. X..., rue B..., Paris (XVI^e).

Vous pensez que les Portugais sont intéressés par 800 000 francs français ? Quelle erreur est la vôtre ! L'Agence Générale des Colonies ne répond pas à cette lettre...

Je connais le directeur d'une firme cinématographique spécialisée dans le film documentaire. Je lui signale que l'Afrique est pleine de sujets inédits, en particulier dans les îles Bissagos.

Une lettre part pour Lisbonne :

Monsieur le Ministre des Colonies.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que notre maison prépare un grand documentaire sur l'Afrique. Nous avons envisagé de faire des prises de vues en Guinée portugaise et dans les îles Bissagos dépendant de cette colonie.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous adresser les renseignements nécessaires pour obtenir les licences nécessaires pour notre voyage.

Les navires de charges touchent la Guinée Portugaise.

vouloir nous envoyer des documents dans le but de nous indiquer :

1^o Si nous trouverons en Guinée des sujets intéressants au point de vue mœurs indigènes ;

2^o Si les îles Bissagos ; Corbelah, Ponta, Formosa, Orango, Bawak, Kanabak sont habitées ?

3^o A quelles autorités nous devons nous adresser pour obtenir les licences nécessaires pour notre voyage.

Dans cette attente... etc.

Films E. C. F., Paris (VIII^e).

Pas de réponse du ministère des Colonies portugais.

Peut-être ne faut-il voir dans cette véritable conspiration du silence autour des Bissagos qu'une simple inertie administrative, ou le désir d'écarter des importuns à propos d'une affaire qui a provoqué toutes sortes d'ennuis. Passons par-dessus.

II (1)

L'hypothèse X... Mme Gaté accuse...

RESTE l'hypothèse de M^{me} Gaté.

Le 20 décembre 1934, celle-ci adresse au garde des Sceaux une lettre dont j'ai donné la première partie au début de cette enquête. Voici la suite de cette protestation :

« J'ai recueilli au cours de mon enquête personnelle des témoignages confirmant que les deux aviateurs auraient été amenés dans les îles Bissagos (possession portugaise).

« D'autre part, il existe aux îles Bissagos une « base » qui n'est nullement portugaise ainsi que ne l'ignorent pas les services intéressés. ?

Les mystères de l'Atlantique.

Dès le mois d'octobre 1934, M^{me} Gaté m'assurait :

« Qu'une usine traitant la noix de palme existait dans l'île Bawak dépendant de l'archipel des Bissagos ;

« Que cette huilerie n'était que l'habile camouflage d'une base militaire clandestine ;

« Et que son mari était prisonnier dans cette base.

Trois points précis qui ne laissent nullement place à la fantaisie que d'aucuns veulent découvrir dans cette affaire.

« Une huilerie existe dans l'île Bawak, affirme M^{me} Gaté. Il est facile de le vérifier et de confondre, si besoin est, cette personne.

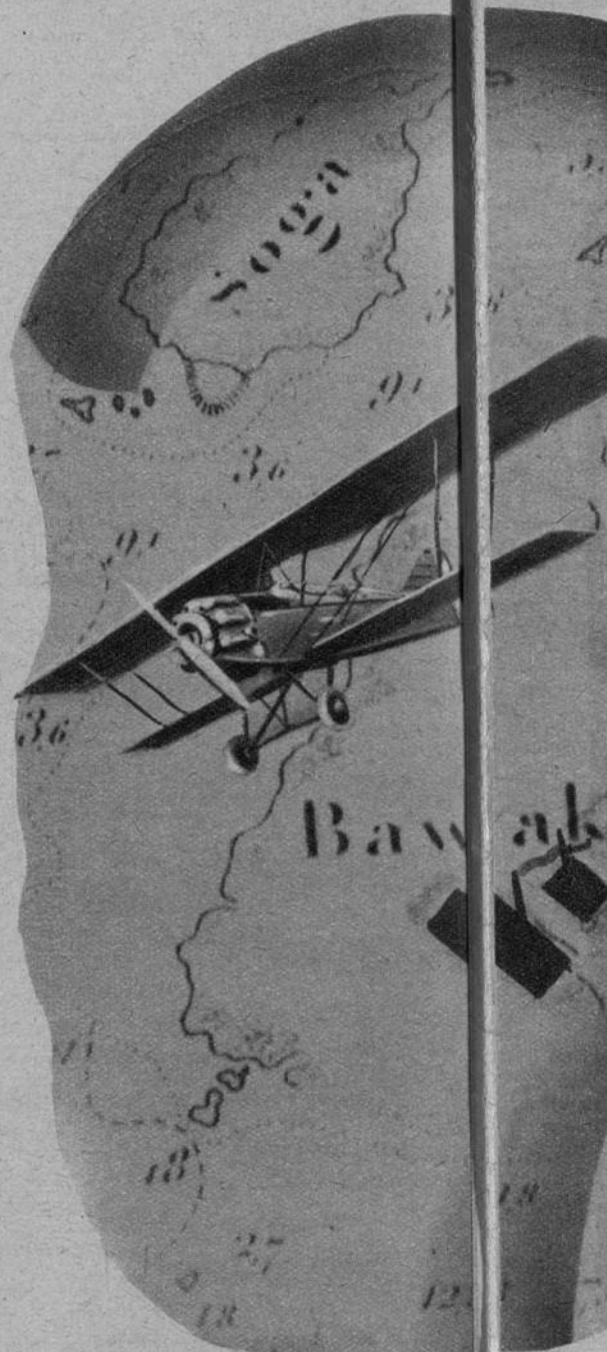
Au mois de mai 1935, j'entreprends des recherches au service hydrographique de la marine. L'archipel des Bissagos figure aux cartes françaises n^{os} 1313 et 1712 et aux cartes anglaises n^{os} 1724 et 1727. Les instructions nautiques qui constituent ainsi que nul ne l'ignore les plus parfaits documents qui existent au monde sur le détail des îles et des côtes des cinq continents décrivent les Bissagos.

Mais jusqu'en 1932 je ne trouve rien sur l'île Bawak. Les Instructions signalent que les éléments de l'archipel sont habités et couverts d'une végétation épaisse, elles s'étendent surtout sur les difficultés de la navigation dans cette zone de l'Atlantique Sud. Mais voilà que tout change au livre des corrections publié en 1935. Voici les termes exacts du document officiel :

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS NAUTIQUES N^o 356

« Océan Atlantique est, côte ouest d'Afrique.

(1) Voir Police-Magazine n^o 260.



les fonctionnaires. Adressons-nous directement à l'huilerie qui nous intéresse :

Monsieur le Directeur,
Huilerie de Bawak
Îles Bissagos, par Bolama
Guinée portugaise.

Je serais désireux d'obtenir des prix intéressants pour l'huile de palme et, comme il m'a été dit que vous étiez bien placés pour concurrencer les places de l'Afrique occidentale française, etc., etc.

Je ne surprendrai personne en disant que cette lettre a plongé dans l'inconnu, qu'elle n'a pas reçu la moindre réponse, qu'elle n'a jamais été retournée à l'envoyeur.

Après cela, que voulez-vous répondre à M^{me} Gaté ?

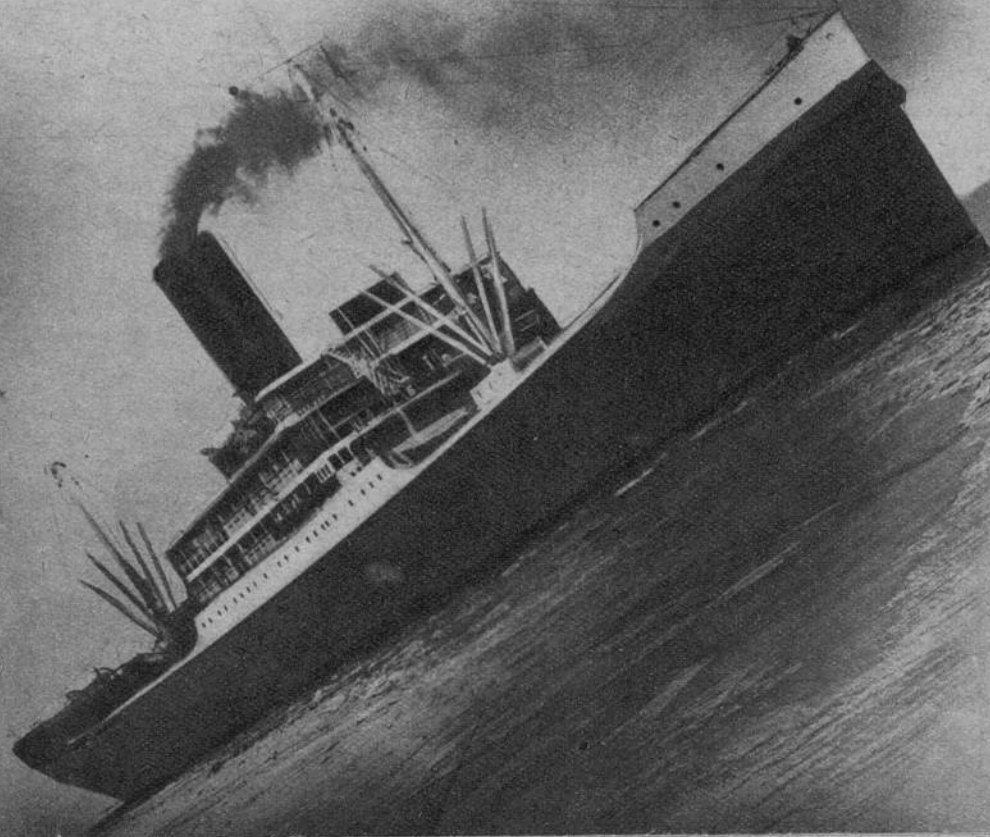
Un démenti portugais.

Le jour où les accusations de M^{me} Gaté furent rendues publiques, la légation du Portugal à Paris a communiqué aux journaux la note suivante :

1^o Que les autorités portugaises ont effectué et permis toutes les investigations qui pourraient amener à rencontrer l'aviateur Gaté et son compagnon s'ils étaient vivants.

2^o Que les Français eux-mêmes qui sont allés en Guinée se sont montrés d'accord avec le résultat de l'enquête portugaise.

3^o Que tout ce qui a pu être dit au sujet de l'existence, en territoire portugais où résident des autorités portugaises et où leur



contrôle s'exerce d'une façon effective, d'une base militaire ou navale étrangère les inexact.

Je regrette d'être obligé de faire très respectueusement remarquer à nos amis portugais que cette note de protestations présente un caractère d'inexactitude étendu.

Je réponds :

Non, vous n'avez pas permis toutes investigations au moment où vous publiez cette note, le 23 décembre 1934, avant le départ de la commission d'enquête.

Non, vous ne pouvez pas affirmer que les Français qui sont allés en Guinée sont d'accord avec le résultat de vos investigations.

Et, pour ce qui est de la base clandestine de Bawak, vous parlez : « de territoires portugais où résident des autorités portugaises et où leur contrôle s'exerce de façon effective », ce qui vous donne toute latitude pour vous rétracter ultérieurement le jour où l'imprévisible fera découvrir la

volé Bawak ? Et pourquoi serait-il encore vivant trois ans plus tard ?

Mais d'abord, *Gaté est-il un inoffensif adjudant-chef ?*

Au cours d'une conversation avec la femme du disparu, j'ai posé brutalement la question :

— Puisque nous admettons, madame, l'existence de la base secrète de Bawak, imaginons que votre mari vous ait trompée. Que le 30 juin 1933 il ne vous quittait point pour faire un essai d'altitude, mais qu'il partait en mission spéciale précisément vers ces îles Bissagos pour rapporter, par exemple, au Gouvernement de l'Afrique occidentale française, des photos aériennes de cette base dont nos services secrets venaient d'apprendre l'existence ?

— Votre hypothèse est très logique, mais je suis sûre que mon mari n'est pas allé en mission aux Bissagos.

— Votre mari était pourtant un spécialiste des missions périlleuses. C'est lui qui ravitailla le fort de Soueïda, cerné par les Druses, en Syrie, lui qui accomplissait des missions spéciales dans le désert.

— Oui, mais, le 30 juin 1933, il partait réellement pour un contrôle d'altitude et je vais immédiatement vous le prouver. D'abord le Potez 25 n'avait pas assez d'essence pour accomplir l'aller et le retour des Bissagos sans ravitailler. Où pouvait-il ravitailler ? Nulle part, sauf à Bathurst, et vous pensez bien qu'un avion en mission secrète ne peut faire escale en pays étranger. Deuxièmement, mon mari n'avait emporté qu'un barographe et, pour réussir la mission dont vous parlez, il fallait des cartes, des jumelles, un compas et surtout un appareil photographique. Il n'avait rien de tout cela. Si le Gouvernement de l'Afrique occidentale française avait chargé mon mari d'un pareil travail, Gaté n'aurait pas choisi comme observateur un jeune sergent qui ne connaissait rien de l'Afrique. Enfin, je me souviens très bien que Brée est monté avec mon mari tout à fait par hasard. Deux jours avant le vol fatal, nous étions partis en excursion avec des amis. En passant devant Ouakam, mon mari fait arrêter la voiture et nous dit :

— Attendez-moi une seconde, je fais un tour à la popote.

— Là, il rencontre Brée qui lui dit :

— Mon adjudant-chef, je suis très ennuyé, car je n'ai pas terminé mes heures de vol du mois de juin. Vous ne savez pas qui pourrait m'emmener ?

— Gaté lui répond :

— Non, personne n'est inscrit pour la semaine prochaine, mais je dois faire un contrôle d'altitude le 30 : vous n'aurez qu'à monter avec moi.

— Merci, mon adjudant-chef.

— C'est donc dans ces conditions que Brée est parti pour un voyage dont il ne devait pas revenir.

V

Pour les pouvoirs publics Gaté et Brée sont-ils bien morts ?

La dernière étape de mon enquête allait me plonger dans d'effarantes constatations.

Au mois de juillet 1934, je me présentais au ministère de l'Air. Le commandant Coste m'avait reçu. Il avait ouvert le dossier de l'avion 821 qui n'était pas encore très volumineux. Comme je lui demandais quelle était l'opinion officielle sur le sort des disparus, si oui ou non Gaté et Brée étaient morts pour l'aviation de l'Afrique occidentale française, le commandant avait levé les bras au ciel !

Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous n'en savons absolument rien. Une commission d'enquête portugaise et française va partir. J'espère qu'elle nous rap-

portera des précisions. Jusqu'à nouvel ordre, le sort de Gaté et de Brée est inconnu.

Quelle était donc la situation de M^{me} Gaté ? Elle restait aux yeux de l'Administration femme de l'adjudant-chef Gaté en service dans les formations de l'Afrique occidentale française, absent de son corps pour une cause involontaire et affecté en subsistance à Villacoublay...

La logique de l'Administration est effrayante. M^{me} Gaté touchait une indemnité mensuelle dont personne n'a jamais pu m'expliquer sur quelles bases elle était calculée.

J'ai eu l'occasion d'avoir un de ses mandats entre les mains :

Sur somme globale de....	547 fr. 50
Prélèvement exceptionnel.	27 fr. 40(???)
Pour centimes.....	0 fr. 50
Taxes.....	4 fr. 15
A payer.....	515 fr. 50

C'est sans doute avec cette allocation mensuelle que M^{me} Gaté subventionne des informateurs indigènes en Guinée !...

Le 31 mai 1935, je demande une nouvelle audience au ministre de l'Air. Cette audience m'est accordée le 19 juin, mais je suis reçu par le commandant Lepetit du service de la presse.

Je suis heureux de constater que, dans la grande maison de verre du boulevard Davout, règne un allant, une jeunesse administrative qui contrastent avec d'autres services ministériels...

— Commandant, je vous serais très reconnaissant s'il vous était possible de me laisser prendre connaissance du rapport établi par la commission d'enquête sur l'affaire Gaté...

— Le rapport, quel rapport ?

— Mais, commandant, le rapport des capitaines Caroco, Dandoit et du commandant Martin. Le rapport de la commission qui a terminé ses travaux en février 1935. Le rapport qui est sans doute au ministère des Colonies depuis cette date et qui démontre que Gaté et Brée sont morts en mer le 30 juin 1933.

— Nous n'avons jamais rien reçu. Je vais le réclamer d'urgence au ministère des Colonies. Ça, c'est extraordinaire que l'on ne nous ait pas communiqué ce rapport. Oui, extraordinaire.

— Que se passe-t-il ? Ne serait-on pas aussi persuadé de l'efficacité de ce rapport et des conclusions de la commission d'enquête qu'on veut bien le dire ? Faut-il voir dans ce retard l'effet d'un certain scepticisme ou de coupables lenteurs bureaucratiques ?

En tout état de cause, dans un cas comme dans l'autre, je ne comprends pas.

« L'affaire Gaté » ne comporte point de solution.

Certes, je pourrais demander bien des choses après un an de recherches impartiales et fort de l'hospitalité de ces colonnes.

Je pourrais demander, par exemple, que ce rapport de la commission d'enquête soit communiqué à M^{me} Gaté, partie plaignante ; que la légation du Portugal complète ses communications ; que le garde des Sceaux fasse entendre M^{me} Gaté par un juge d'instruction.

Je pourrais demander encore :

Si le ministre des Colonies se sent fort

Je me rendis au ministère de l'Air voir le commandant Lepetit.



Une huiilerie mystérieuse existe dans l'île Bawak.

base, « qui n'était pas, direz-vous alors, située sur des territoires où résident des autorités portugaises et où leur contrôle s'exerce de façon effective »...

« Je reçois des nouvelles de mon mari, vivant et prisonnier aux Bissagos... »

Par des voies compliquées, mais non pas confuses, et non pas ignorées de tous, je reçois des nouvelles de mon mari, déclare ensuite M^{me} Gaté. Il est vivant, je sais en quelle partie de ces îles Bissagos ou d'autres voyageurs se sont égarés aussi. Mais il ne m'appartient pas encore de dévoiler tout ce que les déclarations des indigènes, leurs conseils voilés et, parfois, la pitié d'un blanc qui, renonçant un instant aux mensonges imposés, m'ont permis d'induire.

Que valent ces déclarations ? Impossible d'en tenir compte si M^{me} Gaté ne donne pas ses sources.

Latitude et longitude du mystère.

Si ma raison et ce que je sais des hommes, de leurs buts et de leur histoire me permettent d'admettre sans trop de difficultés qu'ils ont préparé un secret rouage de guerre dans l'île Bawak, comment sera-t-il possible d'admettre aussi aisément que le destin de Gaté soit lié à l'existence de cette base ? Comment est-il loisible de concevoir qu'une puissante organisation guerrière comme celle dont nous admettons l'existence soit dans l'obligation de lier le secret de son existence qui constitue sa force principale et sa raison d'être à la détention d'un inoffensif adjudant-chef ? Qu'est-ce que Gaté pouvait découvrir du haut des airs à bord d'un avion en perdition ? Quels secrets redoutables était-il en mesure de rapporter au Sénégal après avoir sur-



Aucune lettre envoyée à Lisbonne n'a jamais eu la moindre réponse.

des conclusions de la commission d'enquête, pourquoi ne communique-t-il pas ce rapport au ministère de l'Air, intéressé au premier chef ?

Pourquoi Gaté est-il encore affecté à Villacoublay en absence involontaire de son corps ?

Pourquoi M^{me} Gaté ne touche-t-elle pas la pension de veuve à laquelle elle a droit ?

Et, si l'on prétend que cette femme se refuse à signer la reconnaissance du décès de son mari, pourquoi ne lui met-on pas sous les yeux le rapport qui en administre les preuves.

Oui, je pourrais poser toutes ces questions en manière de conclusion à cette enquête, mais je me dis : A quoi bon ?

En vérité, je ne demande rien, M^{me} Gaté

MARC-J.-P. AUGIER.

(Suite page 11.)





On ne voyait que moi dans les gares.

III (1)

Je découvre des femmes extraordinaires, une fausse Zizi, une vraie Zizi, de jolies Parisiennes, des femmes du monde, une paysanne et, selon ma devise, je procure « tout ce que vous voudrez ».

J'ai un peu anticipé sur les événements en contant que j'avais découvert le sosie de Zizi, sans expliquer comment je l'avais abandonné par sa maîtresse et qui prétendait en retrouver une autre toute pareille par son physique et ses... habitudes, avait été généreux. Et il avait promis de doubler sa générosité quand il aurait retrouvé une nouvelle Zizi semblable à l'ancienne.

Ce fut une des tâches les plus difficiles de ma carrière. Et, pourtant, on m'en a demandé des choses !...

Or, comment faire pour découvrir les « sujets » souvent singuliers qui m'étaient demandés ? Je vais le révéler ici, non pas dans l'espérance que mes procédés puissent être quelque jour utiles au lecteur inconnu de ces pages que je garderai secrètes jusqu'à ma mort et que je livre ensuite au hasard.

Mais je veux être sincère et complète comme si je n'écrivais que pour moi seule. Et, sans doute, n'écrirai-je que pour moi seule...

Ainsi, quand j'étais jeune fille, je notais

(1) Voir Police-Magazine, n° 159 et 160.

mémoires d'une

sur mon cahier mes sentiments, mes impressions, ma vie et mes petits secrets innocents de vierge. Eh bien ! si étonnant que cela puisse paraître, c'est la même chose. Oui, ceci est aussi sincère et, au fond, aussi innocent ! Du moins, je l'estime ainsi. Je me comprends...

Donc, je cherche aujourd'hui un sosie, un être ressemblant trait pour trait à un autre être. Hier, je cherchais des fiancées authentiques, puis des jeunes filles sentimentales pour qui le cœur n'excluait pas... le reste — on l'a vu — mais où le reste n'allait pas sans le cœur. Une autre fois, c'est un monsieur libidineux qui veut une femme mince, blonde et d'une extraordinaire complaisance. J'ai aussi un client qui est ce qu'on peut appeler un bon client au sens purement — ou impurement — commercial du mot.

A celui-ci, il faut une femme nouvelle toutes les semaines au moins. Parfois même plusieurs par semaine. Il est aisé, sans être riche. C'est le chef d'atelier d'une grande entreprise. C'est évidemment un homme d'un tempérament exceptionnel. Surtout si l'on considère qu'il est marié, qu'il a déjà neuf enfants et que sa femme (il me l'a confié) attend un dixième rejeton. Eh bien ! ces épanchements conjugaux ne lui suffisent pas. Et il veut y mettre de la variété. C'est un homme régulier. Quand je vois arriver M. Louis — dans notre métier nous ne connaissons, ou, plutôt, nous n'appelons nos clients que par leur prénom — donc, quand M. Louis arrive, je sais que c'est le samedi. Il a la semaine anglaise et il en profite à sa manière. Je lui ai fait, si j'ose ainsi dire, un prix de « gros » en raison du nombre et de la régularité de ses rencontres hebdomadaires.

Mais il arrive aussi qu'il tombe dans mon bureau à l'improviste :

— Vite, madame Berthe...

A propos, je m'avise que je ne vous ai pas encore dit mon nom. Est-ce drôle ! Je vous ai déjà confié tant de choses, lecteur inconnu et sans doute lointain (je l'espère) de ces lignes, et vous ne savez pas que je m'appelle simplement Berthe ! M^{me} Berthe, sans autre patronyme, telle est mon appellation commerciale.

Donc, mon client de chaque semaine, me dit ainsi, à l'improviste, en dehors de son tour, si je puis ainsi dire :

— Vite ! madame Berthe ! une petite dame brune et boulotte, bien en chair, mais ferme d'appas. Si elle a les lèvres sensuelles et bien ourlées, ce sera une affaire ! Vous savez que je n'aime pas les bouches minces !

Et cela, sur l'heure. M. Louis est un homme pressé. Par ses sens sans doute. Et aussi par le temps. Et ce temps, dès qu'il en a une fraction devant lui, il entend ne pas la laisser perdre. Très sérieusement, il considère qu'il est perdu s'il n'est pas employé à l'amour ou à ce que j'appelle la caricature de l'amour. Car c'est si beau l'amour ! je ne veux pas profaner un si grand mot.

Mais cette beauté charnue dont la bouche doit être savoureuse et qui doit être « livrée » à treize heures quarante-cinq, où la trouver ? Je n'ai pas, chez moi, un dépôt où ces dames sont entreposées. Alors ?

Alors, j'ai mes petits procédés. Je ne les ai pas trouvés ni pratiqués tout de suite. Je me suis adressée à la publicité sous toutes ses formes et je demandais ainsi par exemple une brune fine et nerveuse.

J'en recevais des quantités. Mais c'étaient, en quelque sorte, des brunes nerveuses « en série ». Elles ressemblaient bien au modèle que j'avais écrit. Elles ne correspondaient pas au modèle que je m'étais forgé dans mon imagination à la suite de la demande de mon client.

C'est là où il en faut de la psychologie ! Il faut comprendre ce que veut le client. Ce n'est pas toujours facile. Souvent, il n'ose pas le dire. Souvent aussi il ne sait pas le dire. Dans mon métier, je suis bien placée pour savoir combien il est rare que les personnes sachent exprimer correctement et clairement leur pensée.

Ce qu'il faut pour satisfaire la clientèle, ce ne sont pas des créatures « en série », mais des femmes originales dont l'apparence surprend. Dans ces tristes maisons de prostitution, prisons de femmes, il semble qu'on rencontre toujours les mêmes types. C'est ce qu'une agence comme la mienne doit savoir éviter. Chez moi, j'ai déclaré par ma devise : « Tout ce que vous voudrez ! » Mais c'est mieux encore. L'homme ne sait pas toujours lui-même ce qu'il veut. Je pourrais ajouter : « Ici, tout ce que vous ne trouverez pas ailleurs ! »

Ah ! l'on croit que notre métier est facile. Que c'est un état à la fois honteux et fructueux que tout le monde peut exercer à la condition de n'avoir ni scrupules ni moralité.

Quelle erreur ! Il y faut une dose peu commune d'intelligence. Dommage, penserez-vous, que de telles qualités soient employées à une telle besogne ? Hélas ! je suis bien de votre avis.

Mais je pense qu'une « proxénète » qui n'est pas perversie — pourquoi le serait-elle ? — peut rendre bien des services à la société, même à la morale. Elle canalise, si je puis dire, les lubricités qui, livrées à elles-mêmes, seraient un danger public. Elle préserve les jeunes filles pures en livrant des femmes impures. Elle évite des drames, elle surveille les fous, elle contrôle les déportements dangereux. Elle ne pourrait rien de ce qui est pur. Par là, elle protège la pureté contre la pourriture. Oh ! je ne prétends pas faire l'apologie du métier où le hasard m'a placée. Je ne veux pas faire les autres ni moi-même meilleures que nous ne sommes. Mais nous ne sommes pas les affreuses femmes que l'on dit et que l'on croit.

Ainsi, les matrones, dans l'antiquité... Mais où vais-je m'égarer ? Ce n'est pas l'éloge de ma profession, ni de ma personne que je veux écrire. Ce sont mes mémoires.

Où et comment puis-je trouver les sujets que je cherche. Revenons à la question. Retenez bien encore que j'ai sans cesse à découvrir de nouveaux personnages. Non seulement des femmes de toutes les couleurs et de toutes les formes, mais de tous les milieux.

Il y a aussi les femmes de toutes les « spécialités ». Ce sont celles qu'on trouve le plus facilement. Le plus souvent, elles viennent elles-mêmes se proposer. Dès qu'une officine comme la mienne est ouverte, elle reçoit la visite d'un grand nombre de femmes. Comment savent-elles si vite la création de votre agence ? En tout cas, elles le savent avant les clients et elles arrivent avant eux.

Dès leur entrée, elles demandent : — Avez-vous besoin d'une femme qui...

Et elles vous disent la chose qu'elles font, sans répugnance. Il y a un argot de métier pour désigner chaque genre de pratique. Mais il ne saurait être révélé ici. Il est trop clair et trop expressif. Je réponds :

— Laissez-moi votre nom et votre adresse. Avez-vous le téléphone dans votre hôtel ? A quelle heure peut-on le plus sûrement vous joindre ?

Et j'ai constitué ainsi un vrai bottin, un annuaire — c'est d'ailleurs le nom que je lui donne — où j'ai inscrit le nom, le surnom (il y a toujours un surnom : Joséphine Dupont s'appellera Mireille ou Liane, il faut toujours « parer la marchandise »), la spécialité, les qualités physiques, l'apparence. Parfois je joins la photographie. Cet annuaire suffit dans bien des cas. Les anomalies de la lubricité sont atroces, mais elles ne sont pas tellement compliquées. Avec une douzaine de femmes n'ayant qu'une spécialité chacune, on pourrait satisfaire à tous les désirs les plus effarants de la chair ou de l'imagination.

Mais j'ai d'autres sujets à découvrir ! Je dois réaliser un idéal ! C'est difficile. J'y parviens. Je crois même savoir et pouvoir y parvenir mieux que la plupart de mes... collègues — si je puis dire.

Pour découvrir le genre de femme qui m'est demandé, le meilleur moyen est encore de se promener et de chercher dans la rue. Elle est si riche, la rue, en types extraordinaires ! Il m'arrive même souvent de découvrir tout autre chose que ce que je cherche.

Je suis en chasse pour une sorte de Diane, aux jambes fines et longues, aux seins menus et fermes. Ah ! les seins ! en voilà des objets rares dès qu'on les veut simplement présentables — et puis je tombe en arrêt, à une station d'autobus, devant une petite femme au nez retroussé et qui serait assez banale si ce n'étaient ses yeux. Quels yeux ! Doux, veloutés, prometteurs, tendres, enfin inexprimables, mais faits tout exprès pour affoler les hommes, des yeux qui semblent à la fois demander et promettre des caresses.

Et je suis revenue sans Diane, mais avec la petite femme aux yeux doux.

Ce n'est pas toujours facile pour une femme de faire la connaissance d'une autre femme dans la rue. Au vrai, c'est plus pratique pour un homme. Pendant quelque temps, j'en ai employé un pour me faciliter ces connaissances. Mais j'ai dû renoncer à ce moyen. Presque toujours, l'homme qui était chargé par moi de ce service devenait l'amant — et pire encore — de la femme. Il se croyait ou s'attribuait un droit sur elle. Alors quoi ? Employer un autre personnage plus convenable ? Il faut bien dire la vérité, il n'y a guère que les souteneurs, pour savoir convaincre et persuader une femme dans la rue. En vérité, je n'ai jamais pu comprendre pourquoi. Ils n'ont pas une éloquence persuasive, ce ne sont pas les mots qu'ils disent qui sont émouvants. Ils sont, au contraire, d'une brutalité et même d'une sottise déconcertantes. Seulement les femmes leur répondent. Ils ont un sex-appeal inconnu, mais qui est la cause même du métier qu'ils ont

choisi, ou plutôt, qu'ils exercent. On ne choisit jamais son métier.

J'ai fini par opérer seule. Il faut dire aussi que bien des femmes ne se méfient pas d'une autre femme. Je veux conter ici quelques-unes des rencontres que j'ai faites de mes principales « collaboratrices ».

Un matin — c'est souvent le matin que je pars « en chasse » — j'ai croisé dans mon quartier même (je venais de sortir de mon bureau) une petite blonde pauvrement vêtue. Elle avait, elle aussi, le nez retroussé. C'est étonnant ce qu'il y a de nez retroussés dans les petites femmes de Paris ! Mais, pour elle encore, ce qu'il y avait d'étonnant, c'étaient ses yeux. Ils étaient bleus, profonds et limpides. Et immenses. Ils éclairaient tout le visage. Ou, plutôt, on ne voyait qu'eux. Je l'ai abordée le plus facilement du monde. Je lui ai demandé quelle heure il était. A sa réponse, j'ai répliqué qu'elle était sans doute en chômage pour être dans la rue à cette heure-là.

Elle m'a tout de suite répondu sans méfiance qu'elle était fille de salle et qu'elle était sans place, effectivement, depuis huit jours. Elle n'avait pas l'air d'une servante de restaurant. Je remarquai que ses mains étaient fines. Les ongles n'étaient pas soignés, mais propres et très longs, comme les mains elles-mêmes. Je l'invitai à prendre un café-crème dans un bar proche. Elle accepta de telle façon que je vis bien qu'elle avait faim.

Un point que je veux établir tout de suite. Qu'on croie bien que je ne me livre pas à cette pratique odieuse de rechercher des jeunes filles ou des femmes dans la misère pour les décider à la prostitution. Je les arrête d'abord pour qu'elles ne m'échappent pas le cas échéant. Mais le cas n'est échéant que si elles sont bien décidées elles-mêmes. Et puis, je ne travaille pas que dans la prostitution ! Combien de fois ai-je recherché, sinon des épouses, du moins des « amies » pour des messieurs qui s'en remettent à moi pour ces démarches et ces découvertes. Or, combien de jeunes femmes ne cherchaient elles-mêmes pas autre chose ! Et elles risquaient de tomber beaucoup plus mal qu'avec moi. Le voyou les guettait. Moi, je cherchais à les établir.

Combien d'hommes dans la rue, et qui passent pour honorables, ne faisaient pas autre chose que ce que je faisais moi-même ! Et avec plus d'égoïsme encore que moi !

Enfin, me voilà en conversation avec la petite femme aux yeux bleus. Je lui demande son âge. Vous me comprenez. Si elle est mineure, rien à faire, même avec de faux papiers. C'est trop dangereux. Pour la morale, c'est une question de caractère, de consentement, plus que de calendrier.

Ma petite blonde vient tout juste d'avoir vingt et un ans, il y a deux jours ! Elle ne les paraît pas. Son roman est simple. Elle a été bien élevée dans sa famille. Cela se voit. Elle a vécu en banlieue dans un petit pavillon. Ses parents sont morts. Elle est restée orpheline. Elle a été recueillie par un vieil oncle. Le vieil oncle a voulu abuser d'elle. Alors elle s'est enfuie.

Il y a de cela deux ans. Elle est arrivée tout droit à Montmartre. Elle était vierge. Et elle a dû « se débrouiller » et comme elle dit encore : « se défendre ». Elle s'est « défendue » et « débrouillée » plusieurs semaines, tout en restant vierge. Comment a-t-elle fait ? Je ne le comprends guère, car j'apprends qu'elle est sans expérience. Elle a eu un petit ami qui était garçon de café et qui ne l'a pas encouragée à changer d'habitudes.

Elle ne tient pas à cet amant, mais peut-on rester seule dans la vie ?

Ah ! si elle pouvait avoir un « ami gentil » ! Elle préférerait peut-être une place. Mais il n'y a pas de places. Et je n'en dispose pas à son profit. Tandis qu'un ami gentil...

Je l'emmené chez moi. Je la fais déshabiller...

Un mot encore. Qu'on ne voie rien d'équivoque dans mes moeurs à cause de cet examen. Je suis très normale. Le corps d'une femme de mon personnel est une trop



importante que Gisèle, que Gyse, — est attaché es se développ moment, il bien dessine ronds, les me Je lui don verrons.

J'ai connu alors qu'elle fait remarq à la taille ex avait perdu très intellige soir. Chaque homme de r avait l'heure Malheureu Les seins — Ils attestaie son nom) me de nourrice q que toutes l chez mon d santé. Et cel mais périodi que je leur f J'ai connu C'est une g quoique plei un grand di caricatural d Elle est de C'est la misè vent au co Pour conna une dame p M^{me} L... ave pour ceux q Ce n'est pas Et, justem femme du r d'aller la ch — Madan ler de vous l de mon mar l'Afrique Eo fession exist

Quelle J'imag genre de fe hommes qu La dame vreuse et sa être, au fond vient accom dique. Elle f je comprend geoisisme q Pour bien piscine du L aux dames. sûrement qu elle ne fût p fermes et h sont secs et Éléance pa

Mais j'ai je puis dire curieux en parler déjà éprouvé sec véritables p dans un moi veillait, qui qui, surtout trompé sou besoins, des tions secrè Elle ne liv Si elle la li fem me sens continente. pas faire, e plus épouva

— Quelle J'imag genre de fe hommes qu La dame vreuse et sa être, au fond vient accom dique. Elle f je comprend geoisisme q Pour bien piscine du L aux dames. sûrement qu elle ne fût p fermes et h sont secs et Éléance pa

Mais j'ai je puis dire curieux en parler déjà éprouvé sec véritables p dans un moi veillait, qui qui, surtout trompé sou besoins, des tions secrè Elle ne liv Si elle la li fem me sens continente. pas faire, e plus épouva

— Quelle J'imag genre de fe hommes qu La dame vreuse et sa être, au fond vient accom dique. Elle f je comprend geoisisme q Pour bien piscine du L aux dames. sûrement qu elle ne fût p fermes et h sont secs et Éléance pa

Mais j'ai je puis dire curieux en parler déjà éprouvé sec véritables p dans un moi veillait, qui qui, surtout trompé sou besoins, des tions secrè Elle ne liv Si elle la li fem me sens continente. pas faire, e plus épouva

— Quelle J'imag genre de fe hommes qu La dame vreuse et sa être, au fond vient accom dique. Elle f je comprend geoisisme q Pour bien piscine du L aux dames. sûrement qu elle ne fût p fermes et h sont secs et Éléance pa

Mais j'ai je puis dire curieux en parler déjà éprouvé sec véritables p dans un moi veillait, qui qui, surtout trompé sou besoins, des tions secrè Elle ne liv Si elle la li fem me sens continente. pas faire, e plus épouva

— Quelle J'imag genre de fe hommes qu La dame vreuse et sa être, au fond vient accom dique. Elle f je comprend geoisisme q Pour bien piscine du L aux dames. sûrement qu elle ne fût p fermes et h sont secs et Éléance pa

Mais j'ai je puis dire curieux en parler déjà éprouvé sec véritables p dans un moi veillait, qui qui, surtout trompé sou besoins, des tions secrè Elle ne liv Si elle la li fem me sens continente. pas faire, e plus épouva

Une proxénète

... jamais
... que bien
... femme. Je
... que j'ai

... par « en
... même (je
... onde pau-
... retreussé.
... dans les

... ce qu'elle
... effective-
... d'une ser-
... étaient
... propres et
... l'invitai à
... le accepta

... on croie
... dieuse de
... dans la
... les arrête
... échéant.

... décidées
... dans la
... sinon des
... sieurs qui
... mes décou-
... cherchaient
... avaient de
... voyou

... sent pour
... ce que je
... encore que

... te femme
... me com-
... ème avec
... a morale,
... ent, plus

... ngt et un
... on roman
... e. Cela se
... pavillon.
... ne. Elle a
... voulu

... ut droit à
... débrouil-
... Elle s'est
... semaines.
... ? Je ne le
... ans expé-
... de café
... udes.

... on rester
... Elle pré-
... de places.
... qu'un ami

... que dans
... normale.
... une trop

... Elle n'ose
... pas. Si elle
... la livrait
... elle serait
... épouse ad-
... ultère, une
... femme sen-
... suelle comme
... tant d'autres.
... Mais elle
... reste contin-
... ente. Et ce
... qu'elle ne
... fait pas, ce
... qu'elle n'ose
... pas faire,
... elle le trans-
... pose en ima-
... ginations. Rien
... n'est plus épou-
... vantable que
... les rêves de
... cette femme
... du monde,
... de cette chaste
... épouse.

... Savez-vous
... de quoi elle
... rêve ? D'amours
... extraordinaires.
... Elle m'a, d'un
... seul coup, confié :

... « Je ne veux
... pas me donner
... à un homme. Je
... pense que je
... n'oserais ja-
... mais. Mais si
... j'en pouvais
... faire autrement...
... Si j'étais prise
... de force... »

Il y a aussi
des femmes
de toutes les
spécialités.

importante affaire pour que je la néglige. Je constate que Gisèle, c'est le nom de la petite, — je l'appellerai Gyse, — est bien faite. Les seins sont menus, mais haut attachés et très fermes. La petite, bien nourrie, pourra se développer, ils resteront durs et ronds. Pour le moment, ils sont gentiment enfantins. Les hanches sont bien dessinées. Les jambes sont minces, les genoux ronds, les mollets bien faits. Une jolie gosse de Paris.

Je lui donne une obole. Je la réserve. Nous la reverrons. J'ai connu, de la même façon, boulevard Haussmann, alors qu'elle l'arpentait avec une maladresse qui me l'a fait remarquer, une petite femme au visage rond et doux à la taille exiguë et qui semblait d'une grande douceur. C'était une standardiste, d'un grand restaurant qui avait perdu sa place par maladresse. Elle n'était pas très intelligente. Elle ne savait pas où elle coucherait le soir. Chaque nuit, elle trouvait un asile auprès d'un homme de rencontre. Elle retardait tant qu'elle le pouvait l'heure fatale.

Malheureusement, celle-là n'avait pas un beau corps. Les seins — toujours les seins ! — étaient sans fermeté. Ils attestaient une maternité récente. Marcelle (c'était son nom) me l'avoua. Il lui fallait encore payer les mois de nourrice de son enfant. Je l'ai retenue aussi. J'ajoute que toutes les femmes que je m'attache, je les envoie chez mon docteur qui me certifie leur parfait état de santé. Et cela non seulement au début de nos relations, mais périodiquement et avant chaque « connaissance » que je lui fais faire.

J'ai connu aussi Mathilde, elle sur la rive gauche. C'est une grande fille au port altier. Mais le visage, quoique plein d'expression et de noblesse, est gâté par un grand diable de nez qui parvient à être à la fois caricatural et aristocratique.

Elle est de bonne famille. Elle vit avec sa mère ruinée. C'est la misère. Je suis sûre qu'elle se vend clandestinement au cours des rencontres. Elle ne l'avouera pas ! Pour connaître son corps, je feins de la conduire chez une dame peintre de mes amies. Je la conduis chez M^{me} L... avec qui j'ai gardé de bonnes relations. Elle sera pour ceux qui me demanderont une « femme du monde ». Ce n'est pas rare.

Et, justement, dans le même temps, je connais une femme du monde, une vraie ! Je n'ai pas eu la peine d'aller la chercher, c'est elle qui est venue chez moi. — Madame, me dit-elle tout à trac, j'ai entendu parler de vous par un monsieur de mes amis. C'est un ami de mon mari. Mon mari est négociant aux colonies dans l'Afrique Equatoriale. J'ignorais même que votre profession existât.

Quelle profession me prêtez-vous donc, madame ? — J'imagine que vous fournissez aux hommes le genre de femmes qu'ils désirent. Et aux femmes, les hommes qu'elles convoient.

La dame est mince, très brune, avec une allure nerveuse et saccadée. Elle a pris un air décidé. Elle doit être, au fond, horriblement gênée de la démarche qu'elle vient accomplir. Elle parle d'un ton pressé, spasmodique. Elle feint l'assurance. Mais, sous cette apparence, je comprends qu'elle est fière de sa caste et d'un bourgeoisisme qu'elle veut dissimuler.

Pour bien la connaître, je lui donne rendez-vous à une piscine du Lido extra-chic, le jour où elle est réservée aux dames. Dans son maillot, je la constate, aussi sûrement que si elle était nue, très bien faite. Sans quoi, elle ne fût pas venue à la piscine. Seins — toujours ! — fermes et hauts. Et bien fournis. Mais les membres sont secs et bruns. C'est un charme pour d'aucuns. Élégance parfaite et soignée.

Mais j'ai hâte d'arriver à vous présenter l'âme — si je puis dire — de la dame. C'est ce qu'il y a de plus curieux en elle. Lecteur inconnu, avez-vous entendu parler déjà du « refoulement » ? C'est le sentiment éprouvé secrètement par un être qui doit cacher ses véritables penchants. La dame qui a toujours vécu dans un monde étroit, aux côtés d'un mari qui la surveillait, qui a été élevée par une famille intransigente, qui, surtout, a des principes sévères, qui n'a jamais trompé son mari, et qui a du tempérament, qui a des besoins, des désirs, cette femme a de folles imaginations secrètes.

Elle ne livre pas sa chair qui frémit. Elle n'ose pas. Si elle la livrait elle serait une épouse adultère, une femme sensuelle comme tant d'autres. Mais elle reste continence. Et ce qu'elle ne fait pas, ce qu'elle n'ose pas faire, elle le transpose en imaginations. Rien n'est plus épouvantable que les rêves de cette femme du monde, de cette chaste épouse.

Savez-vous de quoi elle rêve ? D'amours extraordinaires. Elle m'a, d'un seul coup, confié :

« Je ne veux pas me donner à un homme. Je pense que je n'oserais jamais. Mais si j'en pouvais faire autrement... Si j'étais prise de force... »

J'ai noté dans mon annuaire : *Fabienne* (c'est un faux prénom : le sien est Béatrice). *Mondaine. Dessous raffinés. Élégance. Très brune, trop brune. Corps parfait, mais aussi trop brun. Bizarre. « Refoulée ». Imagination désordonnée. Se mêler des suites. Un mari. Mais il est chez les Loangos. Téléphone. Dire que c'est de la part de M^{me} Mercier, la manucure-pédicure.*

Fabienne (allons pour Fabienne !) m'a dit :

« Je veux, si j'ai un amant, que ce soit un amour rare et formidable. Par exemple qu'il ait quitté pour moi sa femme et qu'il ait massacré ses enfants ! »

Elle est inquiétante. Mais elle peut être utile. Surtout quand je considère qu'elle n'est pas, comme elle le croit, une cliente. C'est, sans qu'elle s'en doute, une femme de mon personnel. Je l'utiliserai ». Mais avec prudence.

Combien sont plus sûres mes petites collaboratrices de l'usine de parfumerie ! C'est à la porte de Montreuil que j'ai connu Henriette. Elle portait une blouse blanche et elle léchait une glace d'une langue gourmande avec des gestes gentils.

J'ai offert la glace suivante dans le petit bar où on les déguste debout devant le comptoir. Ce n'était pas une innocente, loin de là. Mais je pouvais lui faire jouer les innocentes. C'est un « article » très demandé. Et elle m'a dit qu'elle avait des petites camarades. Je lui ai demandé de les mener de temps en temps prendre une glace avec moi.

D'abord, j'ai connu Georgette, qui est brune et trop flasque, malgré l'éloge qu'elle m'en avait fait. Mais j'ai connu aussi Francine qui est un bon diable, une petite rigolote. Et, peu à peu, une dizaine de ses compagnes. Toutes majeures. Oh ! cela, j'y ai tenu par-dessus tout. Voilà plusieurs années que je pratique mon état et je n'ai pas encore eu d'histoires avec mon commissaire qui cependant me tient à l'œil, je le sais.

A toutes les femmes que je rencontre ainsi et que je connais, j'ai montré le portrait de Zizi, puis ses photos, toute nue. Et je leur demandais :

« Connaissez-vous parmi vos amies une femme qui ressemble à cela ? Il y a une jolie récompense pour toutes les ressemblances sérieuses qui me seront présentées. Eh bien ! il y en a par le monde de femmes qui ont le nez pointu et même la poitrine maigre ! Mais, longtemps, aucune ne m'a satisfaite. Croyez-vous que c'est dans les petites de l'usine de parfumerie que j'ai trouvé la meilleure !... »

Il faut vous dire que j'avais tenu à rencontrer d'abord le modèle. Zizi était dans un petit village de Brie où elle filait le parfait amour avec son gigolo aux frais de l'amant malchanceux à qui elle avait dérobé une belle liasse de billets. Elle ressemblait bien à ses portraits avec quelque chose, en outre, de déplaçant dans la physionomie.

La petite parfumeuse était tout à fait cela. Il fallait seulement que je lui fasse son éducation. Elle n'avait pas les habitudes, ni le vice de Zizi. J'ai mis un mois à la décider et à la former, en lui faisant connaître, — c'était le seul moyen — des clients exigeants. Quand tout a été au point, je l'ai présentée triomphalement à l'homme de lettres désespéré. Eh bien ! le croiriez-vous ? Il n'a pas été satisfait.

Ma Zizi, disait-il, était beaucoup plus gracieuse. Ce n'est pas ça... Ce n'est pas ça du tout... Je suis retournée dans le village de Brie pour bien revoir cette Zizi. Et savez-vous l'idée qui m'est entrée dans la tête ? Car, enfin, je ne voulais pas perdre ma commission. Ça a été de lui ramener sa Zizi, sans lui dire qu'elle était Zizi, bien entendu.

Croyez-moi si vous le voulez ! Je n'écris pas ceci pour faire un roman. J'écris pour moi-même et ces lignes ne seront peut-être jamais lues par personne. En tout cas, elles le seront, si elles le sont, dans beaucoup d'années — je le souhaite — puisque c'est après moi.

Oui, j'ai tenté ce coup ? J'ai décidé Zizi et surtout son amant. Ils n'avaient plus, comme je l'avais prévu, beaucoup d'argent. Il y avait, pour eux, moyen de retrouver quelques billets de mille. Mais il fallait jouer une difficile comédie. Cette Zizi était heureusement une comédienne innée.

Dans mon salon aux lumières voilées, j'ai mis en présence mon client inconscient et Zizi que j'avais un peu maquillée pour que la ressemblance, cette fois, ne fût pas éclatante.

« Que les hommes sont donc bêtes, même quand ils sont de lettres ! Mon imbécile ne s'aperçut de rien ! Il entra avec un air circospect. Il examina Zizi avec méfiance et se tourna vers moi, indécis. J'attendais qu'il bondît en s'écriant : « Comme c'est cela ! » Je redoutais même qu'il trouvât que c'était trop bien cela et qu'il reconnût la supercherie. Mais non. Il avait pris, cet idiot, un air supérieur et indulgent, comme pour dire : « Ce n'est pas mal. Faute de mieux... »

Je leur avais ménagé pour la nuit un abri

dans mon salon même, afin qu'ils ne sortissent pas ensemble et que la lumière que j'avais réglée fit son office discret.

Je ne suis pas vicieuse, je l'ai déjà dit. Et je ne m'amuse pas à regarder par le trou des serrures les ébats de mes clients, hormis le cas où ils offrent quelque danger et qu'il soit nécessaire de les surveiller.

Mais je m'étais bien promis de savoir ce qui se passerait. Je voulais pouvoir déjà répondre aux questions que je posais dans mon dernier chapitre : une femme peut-elle être remplacée dans le cœur et dans... le lit d'un homme par une autre femme toute semblable ? Une femme peut-elle être semblable à une autre femme ?

Je vous ai déjà répondu quant aux autres questions. Comment j'avais découvert un sosie et ce qu'il en était advenu.

Or, quand la vraie Zizi et le vieil amant furent dans le salon tous les deux, lumières baissées, j'entendis d'abord mon client raconter à Zizi ses amours... avec Zizi.

Et puis, après avoir suffisamment gémi et pleuré, il la prit dans ses bras... et la scène se déroula comme elle devait se dérouler. Je n'avais pas eu besoin d'enseigner à celle-là ce qu'elle devait faire. Elle le savait mieux que moi. J'entendis gémir ensuite mon client. Il répétait d'un ton désolé :

— Ah ! Zizi... Zizi... ma Zizi... Un moment j'eus peur. J'eus peur qu'il ne l'eût reconnue et qu'il pût me reprocher mon subterfuge. Ah ! bien oui ! Il n'en eut pas même le soupçon. N'est-ce pas incroyable jusqu'où peut aller tout de même l'aveuglement des hommes !

Le sacrifice consommé, il vint me retrouver. Je n'étais pas sans inquiétude ! — Eh bien ? fit-il.

— Ah ! me dit-il textuellement, c'est terrible ! je ne retrouverai jamais ma Zizi... Il n'y a qu'elle au monde. Je ne recommencerais pas l'expérience. Cela me fait trop de mal !

Alors, quand je lis quelque chose de cet homme, quand j'entends des critiques louer sa perspicacité, son sens de la divination du cœur humain, j'ai envie de rire.

Et j'ai aussi envie de pleurer. Pauvre homme !...

Je pense souvent à cette étonnante histoire. Du moins quand j'en ai le temps. Mais je n'en ai guère le loisir. Ainsi, en ce moment il faut que je trouve une petite paysanne. Une vraie paysanne. C'est la manie de M. Jean. M. Jean est lui-même un ancien paysan qui a bien réussi à la ville. Il aurait pu rêver de Parisiennes. Non, il veut une femme des champs. Il n'a jamais pu se défaire lui-même de son accent de terroir. Impossible de lui donner une fausse paysanne, une fille rustique de théâtre. Il s'en apercevrait. Savez-vous que c'est très difficile à découvrir une paysanne, une jeune paysanne ? Et qui ait une complaisance aussi prompte. Car il est pressé, M. Jean.

Je suis allé aux trains, aux arrivées des convois provinciaux. On ne voyait que moi dans les gares. Que moi et ces bonnes dames qui portent un ruban jaune et bleu à leur corsage et qui attendent les jeunes filles qui ont besoin d'aide et de protection dans la capitale. Nos buts étaient bien différents, mais le modèle que nous recherchions était le même.

Nous ne le trouvions, d'ailleurs, ni elles ni moi. Il n'arrive plus de ces petites paysannes avec leur panier et leur coiffe. C'est un genre qui date du temps de nos grand-mères qui a tout à fait disparu. En fait de femmes des champs, il n'arrivait que de

(Suite page 15.) BERTHE C....

Elle était venue à Paris pour « y faire la noce ».



CONTREBA



Le coup classique est celui de la valise à double face.



AUGUSTE CADET, dit Gugasse, moins, je pense pour son prénom qu'à cause d'un appendice nasal turgescent et protubérant, n'est pas un personnage secret, en dépit de sa profession qui devrait l'inciter à la discrétion. On le rencontre quand on veut dans un petit café de Bois-Colombes tout près de la nouvelle gare.

Il a exercé pendant près de trente ans une profession peu connue, une des rares qui n'aient pas été encombrées. Au surplus elle n'a pas de nom. Et, quand je veux l'enoblir, pour flatter Auguste Cadet, je lui dis :

— En somme, vous étiez contrebandier. En réalité, Auguste, qui n'a rien d'un aventurier de grande classe et qui aime trop la vie pour la risquer dans des opérations dangereuses, était seulement fraudeur d'octroi. Cette profession l'a nourri. Elle l'a même abreuvé, ce qui est, quand on le connaît, encore plus extraordinaire.

Auguste faisait passer de l'alcool pour le compte d'un petit artisan qui fabriquait de la parfumerie. Cet alcool, il le cachait dans les chambres à air de sa bicyclette :

— C'était fatigant, dit-il parce que je ne pouvais pas monter sur la bécane. Impossible de rouler avec du liquide dans les pneus. Je la tenais à la main pour passer les octrois — et je les passais cinq ou six fois par jour — en faisant celui qui avait un pneu crevé.

« Malheureusement, il arriva un jour que le pneu creva pour tout de bon et que la moitié de l'alcool fut perdu.

Auguste perfectionna alors son système en aménageant une bicyclette dont tous les tubes, cadre et direction, étaient transformés en récipients :

— Mais le système le plus simple, me dit-il, c'était encore celui de prendre carrément le train avec une valise truquée. L'intérieur était un réservoir en zinc. Je tenais avec cela un petit sac de voyage dans lequel je mettais un poulet et un fromage. Et, quand j'arrivais à la gare de Lyon, ou de l'Est, ou du Nord, je me dirigeais tout de suite vers les gabelous de l'octroi en disant tranquillement : « A déclarer ».

Vous savez qu'il y a une sorte de guérite où se tient le gabelou du service de fiches.

Au centre : Il cachait l'alcool dans les pneus de sa bicyclette.

Je posais ma valise à mes pieds, contre le bas de sa guérite. Et j'ouvrais mon sac dont je sortais le poulet et le fromage. Je payais l'entrée — quelques sous — et je ramassais ma valise remplie d'alcool concentré sans que jamais un employé m'ait demandé : « Et la valise ? » L'homme du guichet ne la voyait même pas. Quant aux autres employés d'octroi, ils ne savaient pas ce que j'avais déclaré. Pour eux, l'examen était fait.

« Je vous livre le truc. Il est toujours bon. Je m'en suis servi depuis 1905. Les employés ne le connaissent pas encore.

« Le plus simple, conclut Auguste, c'est le meilleur. Savez-vous comment j'ai encore passé le plus de camelote ? Eh bien, c'est dans le tramway, sans me cacher, en banlieusard. Le gabelou fait semblant de jeter un coup d'œil, mais je sais qu'il a la consigne de ne pas faire arrêter trop longtemps le tramway. Même au temps où j'étais repéré, je n'ai jamais été « fait » dans le tram...

— Et autrement, Auguste ?

— J'ai été condamné à des amendes. Mais quelles amendes ! Des centaines de milliers de francs ! Et des frais, donc !

— Ainsi, vous n'avez jamais été en prison ?

— Je ne faisais que ça... Et la contrainte par corps donc !... J'en ai tiré des années en tout... Enfin ! c'est le risque du métier. Et j'ai coûté cher à l'Etat. Vous pouvez en payer des impôts avant de régler mes dettes au Gouvernement !

Il y a contrebande sur toutes les frontières. Au nord, au sud, à l'est et même à l'ouest, du côté de la mer :

Les plus hardis, ceux pour qui le « métier » est le plus rude, sont sans doute les contrebandiers de la côte basque. J'en connais particulièrement un, Y.....

— Monter là-haut avec nous, m'a-t-il dit souvent, vous ne le pourriez pas !

Là-haut, c'est la montagne, où l'on chasse la palombe, mais aussi d'autres gibiers.

— C'est la semaine d'avant celle-ci que j'étais à la chasse avec le brigadier, commence mon ami Y.....

Je m'étonne. Je suis venu voir des contrebandiers. Ils chassent avec les douaniers !

C'est qu'en dehors de la contrebande il n'y a rien entre eux qui les séparent. Et puis, c'est un bon moyen de se montrer, sans le dire, l'un à l'autre, comment on sait se servir de son fusil :

— Nous chassions la palombe ensemble... Y..... a l'ironique finesse des montagnards. Quand il va à la chasse avec le brigadier, il essaye d'entraîner le brigadier d'un côté, « où il y a du gibier », dit-il. Mais c'est parce que le vrai gibier du douanier est, ce jour-là, d'un autre côté.

Le brigadier se laissera-t-il faire ? C'est entre eux une belle lutte de malice :

— Dans le pays d'Ascaïn, me raconte donc Y....., nous étions ce jour-là au sommet de la montagne. Je n'avais pas pu détourner assez le brigadier. Mes hommes étaient par là. Sur la côte à pic qui dévalait au-dessous de nous, voilà-t-il pas que je vois des hommes qui montaient chargés d'un ballot. Je fais semblant de voir un vol de palombes d'un autre côté. Mais le brigadier, déjà, ne s'intéressait plus aux oiseaux. Il a vu les hommes : « Allo ! » qu'il leur crie, dans le patois du pays.

« Il avait même reconnu Baptiste parmi eux. Baptiste, c'est un rude gars, un chef d'équipe qui n'est pas ordinaire. Un vieux de la montagne. Baptiste et les hommes ont bien entendu. Ils lèvent la tête. Ils nous voient. Mais ils ne distinguent pas le brigadier qui était en chasseur ce jour-là. Il y en a même qui me font signe de loin et qui croient que nous nous amusons, entre

Des contrebandiers ont caché du tabac jusque dans le charbon du tender.

amis, de les voir passer avec le butin. Et ils continuent d'escalader la montagne.

« Le brigadier s'époumonne à crier encore : « Allo ! » Les hommes continuent. Alors le brigadier prend son fusil. Là j'ai eu peur. Il était à cent mètres de moi. Il allait tirer sur mes hommes. Moi, je ne pouvais pas tirer sur lui. Il était mon invité. Il l'a bien compris, le brigadier. Il a tiré en l'air.

« Mais mes hommes ont encore pris ça pour un acte de chasseur qui tirait un gibier et ils ne se sont même pas détournés. Ils ont continué leur route avec leurs ballots sur le dos. Et les voilà contre nous. Quelle affaire ! Moi qui ne pouvais rien faire ! Et qui ne pouvais pas les laisser prendre tout de même ! Ni même tirer le brigadier !

« Voilà le brigadier qui se jette sur Baptiste. Alors, mon homme voit l'erreur. Lui aussi, il peut tirer sur le brigadier. Il a son pistolet. Mais je suis là, avec mon invité. Alors, il prend son ballot et il le jette sur le brigadier qui s'affale par terre. Et puis, sans hésiter, Baptiste saute dans le ravin : il se laisse rouler le long de la pente. C'est notre truc pour descendre le long des pentes quand on est pris. Ça, les douaniers ne savent pas le faire...

« Mon homme roule jusqu'en bas. Quand le brigadier se relève, il ne voit plus dans le lointain qu'une silhouette qui disparaît. Les autres sont dans le bois. Le brigadier ramasse le ballot abandonné et le voilà qu'il le coltine pour le ramener à son poste, comme c'est son devoir. C'est lourd. Il n'a pas l'habitude : il sue sang et eau. Je lui dis :

« — Je regrette, mais je ne peux tout de même pas vous aider à porter ça...

« Il me répond :

« — Je le pense bien.

« C'est tout. Mais j'ai été content que ça se soit passé comme ça... »

Vous ne trouvez pas que cette histoire est une belle histoire de contrebande ?

Pour Justin Es..... c'est autre chose. Lui, c'est un monsieur de la ville. Il a laissé pousser sa barbe en pointe. Et elle grisonne maintenant. Mais il a gardé cet air de l'homme des montagnes qui ressemble à celui de l'homme de la mer.

Devant une bouteille de jurançon, il ne fait pas pour moi mystère de son état. D'autant que c'est mon ami Y..... qui m'a présenté.

Justin Es..... a sur la place un magasin d'horloger-bijoutier.

Avec sa boutique de rien du tout, il gagnait difficilement sa vie. Il lui fallait en arranger des horloges et en raccommoder des montres ! Un jour, il a acheté une petite automobile, très ancienne, d'occasion, et qu'il a promis de payer par mensualités. Avec sa petite voiture il a pris l'habitude d'aller toutes les semaines en Espagne.

Oh ! il ne se cache pas. Il passe devant le poste des douanes et il dit poliment bonjour en passant. D'ailleurs, il voudrait se cacher qu'il ne le pourrait pas. Son moteur est bien trop essoufflé et il fait trop de « teuf... teuf... » en grimpaant la côte. D'abord les douaniers lui rendirent son salut et ne firent pas attention. Mais il passait vraiment bien souvent, M. Justin. Et puis, il avait repeint sa boutique. Il l'avait même agrandie. Sa femme s'était achetée deux robes neuves. On raconta même qu'il avait payé d'un seul coup son automobile. Tout ça n'était pas clair. Pour sûr, M. Justin faisait de la contrebande.

Un jour, les douaniers interpellent l'horloger, le fouillent, démontent même sa voiture. Rien...

— Ça a duré dix ans, monsieur, me dit M. Justin. Et ils n'ont jamais rien vu...

« Je faisais la contrebande du platine. Le fondeur qui me fournissait en Espagne me fondait chaque fois une clef anglaise, un marteau, une pince, en fin une pièce d'outillage, qui paraissait être nickelée. Je faisais exprès de la tacher de cambouis et les douaniers osaient à peine y toucher du



BANDE

bout des doigts, à mon outil, tant il était sale...

« Dix ans de passage clandestin de platine sous forme d'outils, il y a là de quoi avoir amassé une petite fortune qui ne doit rien à personne et ne craint plus rien de personne. Il y a prescription. »

**

La frontière du Nord, après celle du Sud. Ce sont d'autres hommes. Mais la même âme rude. Depuis des semaines, ils échangent des balles avec les douaniers jusque dans la ville de Lille. Tout cela pour des histoires de tabac et de cigarettes.

Ces cigarettes viennent de la Belgique. Elles arrivent par stocks compacts, par doses massives. On a bien arrêté un Ottoman de Bruxelles qui en avait rempli une valise et qu'on a retrouvé dans un hôtel de la rue Buffon. Il a même été condamné à 16 000 francs d'amende, à six mois de prison et à l'expulsion.

Comme il avait déjà gagné trois cents billets dans l'opération et qu'en outre il ne paiera jamais l'amende, cet exportateur bienveillant rentrera à Bruxelles avec le sourire et pourra continuer ses opérations sans se soucier de la dévaluation.

Le truc est des plus simple : on passe la marchandise avec des camions à chenille qui traversent les champs, là où ne circulent pas les voitures légères de la douane.

Il y a aussi le passage par voie ferrée. A l'insu du mécanicien et du chauffeur, d'habiles contrebandiers ont caché du tabac jusque dans le charbon du tender.

Les cigarettes introduites dans Paris sont dirigées sur des dépôts secrets, dont le plus important est situé dans le 9^e arrondissement. La banlieue nord possède également un entrepôt de cigarettes Turma et Ecard. Le vendeur fait de bonnes affaires. L'acheteur aussi. Il n'y a pas de prix bien établi pour la vente. Tout dépend de l'importance du stock, de la surveillance plus ou moins pressante, de l'inquiétude des trafiquants, et peut-être aussi de la tête du client.

En principe, les boîtes de huit francs, prix de régime, sont vendues quatre francs, voire trois cinquante, en demi-gros. Un bon vendeur peut en caser un millier par jour. Il ne vend qu'à des amis sûrs. Et d'autant que ceux-ci partagent ses risques. La boîte lui coûte 0 fr. 95 centimes belges. Il reste un joli bénéfice, comme on le voit.

Si l'on considère que, depuis quelques mois, il en a été vendu quelques milliers par jour, on ne peut se retenir de songer que cet importateur a certainement réalisé aujourd'hui assez de millions pour tutoyer des gens très bien, sinon pour faire figure d'honnête homme.

Récemment je voyageais dans le rapide Liège-Paris.

Au passage de la frontière, deux agents de la douane française se présentèrent dans le compartiment de première où j'étais seul.

— Rien à déclarer ?

— Rien à déclarer.

L'un d'eux insiste :

— Pas de cigares, pas de cigarettes ?

— Rien.

— Ouvrez vos bagages, je vous prie.

J'ouvre mon léger bagage. Foulée. Mouchoirs, pyjama, caleçons, cravates. Rien. Les douaniers se retirent.

Une heure après, je soulève, par hasard, un coussin. Une boîte de cigares est dessous. Autre coussin : autre boîte de cigares. Troisième coussin : troisième boîte. Et cela continue...

Je vais dans le couloir. Je pars à la recherche des douaniers qui demeurent dans le rapide. Je fais part de ma trouvaille :

— A tout à l'heure, monsieur, me dit l'officier.

Une demi-heure plus tard, il est là avec ses hommes.

Je lui montre ma découverte.

— Votre passeport ?

— Le voici.

— Qui occupait ce compartiment avec vous ?

— Je n'ai rien à dire, je ne suis pas un dénonciateur. C'est le souci de ma propre sécurité qui me fait agir.

L'officier prend note de mes déclarations. Il me rend mon passeport. A mon tour :

— Monsieur, tout à l'heure, lors de votre passage dans mon compartiment, vous m'avez demandé si je n'avais rien à déclarer. Je vous ai dit : non. Vous avez insisté. J'ai répété : non. Si vous aviez fouillé dans le compartiment, que serait-il arrivé ?

Alors, l'officier m'a fait cette réponse :

— Vous auriez été responsable de votre compartiment !

Je ne commente pas. J'ai seulement exposé à l'officier, en termes mesurés quant à la forme, sévères quant au fond, mon opinion sur le danger que son administration faisait courir aux honnêtes gens.

D'ailleurs, cette pratique est courante. Une bande place des caisses de tabac dans les compartiments. A l'arrivée, les fraudeurs se gardent bien de les aller quérir. Ils attendent que le train soit rentré au dépôt pour aller reprendre la « camelote », qui a voyagé aux risques et périls des voyageurs innocents.

Mais la douane sait parfois prendre sa revanche. Voici une autre belle histoire.

Un contrebandier est dans le train. C'est un courtier en bijoux qui vient de Hollande. Les douaniers ne lui ont pas fait ouvrir son bagage, il ne l'a pas dissimulé.

L'agent des douanes, après avoir visé les pièces et ainsi identifié le voyageur, entreprend une conversation.

Il parle de la ligne qu'il connaît bien, mais qu'il ne verra plus. Il confie à son interlocuteur que c'est pour lui le dernier trajet.

— Vous changez de service, lui demande M. K....., le fraudeur réputé.

— Non, je n'aurai plus aucun service. Je suis révoqué à la date de demain.

« C'est à cause d'une histoire de fraude, explique-t-il. »

Et il raconte qu'il s'est montré trop complaisant pour certains courtiers en bijoux qui passaient en fraude leurs bijoux dans des malles à double fond...

Le courtier prend confiance. A la fin il murmure :

— Si vous pouviez me passer ma mallette « en douce », à la gare du Nord ?...

— J'allais vous le proposer.

M. K... remet la mallette, que l'astucieux agent n'eût plus qu'à aller porter directement au commissariat de la gare.

Il y avait pour deux millions de diamants dans le double fond de la mallette à secret.

Mais le truc de l'agent est peut-être un peu canaille. Je préfère le coup du brigadier basque.

MAURICE CORIEM.



Sur la pente, je vois des hommes chargés de ballots.

L'Amour en Amérique

L'AMÉRIQUE ne possède pas le monopole de l'excentricité. Mais elle possède le don du gigantesque. A Paris, à Londres ou à Berlin, ce que nous allons montrer n'eût été qu'une toute petite chose. Mais à Chicago ! Les Yankees voient grand...

Il existait donc, à Chicago, — il existe peut-être encore, d'ailleurs — un institut de beauté conçu sur le plan de nos plus grands magasins : rayons des fards, des poudres, des cils, des lèvres, des pieds, des seins, etc... A chaque rayon, un médecin spécialiste et un laboratoire pourvu de multiples appareils : appareils à examiner la nature des pores, la texture des poils. Appareils à analyser la teneur chimique des sécrétions sudoripares et autres, etc, etc. On voit le genre.

Naturellement, salles de massage, d'hydrothérapie et de chirurgie. Par-dessus le marché, et pour couronner le tout très certainement : salle de magnétisme et d'hypnotisme... De magnétisme et d'hypnotisme sont choses d'une pratique infiniment plus courantes dans le nouveau monde que dans le nôtre. On le sait...

Le super-institut de beauté dont nous parlons marchait selon toute vraisemblance à la satisfaction de tous, lorsque, un beau jour, patatras ! Le procureur fut saisi d'une pétition signée de plusieurs aliénistes notoires. « Il y aurait lieu, disaient ces empêcheurs de danser en rond, de mettre un terme aux agissements et pratiques d'une association occulte dont le point de départ se trouve en les locaux de l'Institut de Beauté X, en la section des soins hypnotiques etc, etc. »

La justice s'emut. La police intervint. Une espèce de rafle fut opérée et l'on amena une poignée de clientes et de thaumaturges au pied du grand saloir.

Il serait fastidieux de produire la totalité des questions et des réponses. Choisissons, parmi les aveux recueillis, ceux qui permettent de suivre l'aventure en son complet développement.

M^{me} W..., soixante ans, femme d'un banquier connu, déclare en minaudant, après bien des réticences :

— J'étais depuis un certain temps cliente de l'Institut X, lorsque l'idée me vint d'essayer la méthode d'autosuggestion préconisée par l'établissement. Je vis les docteurs du service intéressés qui, après plusieurs séances demeurées sans efficacité, me conseillèrent de requérir, pour suppléer à mes forces défaillantes, le concours d'un jeune opérateur susceptible de me communiquer son fluide. J'acceptais. Ils me dirent alors qu'il y avait lieu de me faire inscrire au club qu'ils avaient fondé, lequel fonctionnait en un endroit dont ils me donnèrent l'adresse...

— Il ne s'agissait donc plus de l'Institut X...

— Non, Votre Honneur. Je l'apprenais plus tard. Le club fonctionnait indépendamment des dirigeants de l'Institut. Ceux-ci, je crois, en ignoraient même l'existence.

— Hem !...

— Enfin, Votre Honneur, je dis ce que je crois savoir...

— Continuez...

— C'est tout, ou à peu près. Dans ce club, je reçus des soins dont je n'ai pas à me plaindre.

— Quels soins ?

— Permettez-moi de ne pas préciser. Ceci ne regarde que moi et le docteur...

Le juge se tourna vers le médecin :

— Bon. Docteur, voulez-vous nous dire ?

— Secret professionnel, Votre Honneur.

— Parfait. Retirez-vous...

**

C'est au tour d'une assistante infirmière de comparaître. Elle est timide, tremblante. On croit à tout instant qu'elle va défaillir. Ce n'est pas elle, certainement, qui aura l'« estomac » de résister à la pression du magistrat.

— Mademoiselle, dites-nous ce que vous savez...

— Rien... Je...

— En quoi consistaient les soins prodigués aux patientes ?...

— Je... Mon Dieu... Je... Ce n'était pas mon service...

— Peut-être. Mais vous prétendez ignorer ?... Prenez garde !

— C'est à-dire que... Enfin, voilà, ces dames voulaient retrouver leur jeunesse. Alors, ces messieurs leur suggéraient des choses...

— Leur suggéraient quoi ?

— Heu... des... sensations... auxquelles on renonce, d'ordinaire, passé un certain âge...

Voilà qui devenait plus précis.

Une autre infirmière en dit néanmoins un peu plus :

— Ces messieurs endorment à demi leurs clientes. Ils font des passes. Puis ils suggèrent des sensations...

— Par quels procédés, exactement ?

— Par la parole...

— Par quelles paroles ?

— « Il vous prend dans ses bras... Vous sentez son corps contre le vôtre... Il est nu... Vous êtes nue aussi... Il est beau... Ses lèvres se posent sur les vôtres... Laissez-vous faire... Allongez-vous... »

Voilà qui devenait tout à fait clair.

Il fallut cependant requérir les psychiatres et les prier de mettre les points sur les i.

Nous concevons parfaitement ce qu'il peut y avoir d'agréable, dit l'un de ces psychiatres, pour une femme hors d'état de trouver des partenaires, à user d'*ersatz* qui, pour être platoniques, n'en sont pas moins efficaces. Nous n'ignorons pas systématiquement l'art et la science des opérateurs qui, sans accomplir les gestes, savent suggérer les sensations. Mais, du point de vue médical, nous devons considérer que de telles pratiques sont dangereuses et débilantes. Et ceci fait que les clientes du club, venues au début dans l'espoir de rajeunir, marchent d'autant plus vite vers la vieillesse et la décrépitude...

Ensuite, les pratiques d'hypnotisme et de magnétisme, surtout lorsqu'elles s'exercent sur les sujets en état de demi-sommeil, ce qui est le cas ici, sont dangereuses pour le système nerveux et pour le système psychique. Des déséquilibres en résultent, qui peuvent amener des folies partielles, intermittentes ou définitives... C'est pour cette dernière raison, surtout, que nous avons jugé bon d'intervenir auprès des pouvoirs publics. Plusieurs anciennes clientes du club sont actuellement des clientes à nous. Nous ignorons si nous parviendrons à les sauver des conséquences de leurs faux pas.

Du point de vue général, la question s'avérait assez difficile à trancher. Il n'y avait pas exercice illégal de la médecine. Et les textes défendant l'emploi du magnétisme ou de l'hypnotisme ne s'appliquent nulle part aux opérateurs pourvus de diplômes.

Le tribunal s'en tira, comme partout, en ajournant son arrêt. Entre temps, le club fut dissous par autorité de police.

Mais nul ne peut prétendre qu'il ne soit pas rouvert ailleurs... S. B.

LES MYSTÈRES DE L'ATLANTIQUE SUD

(Suite de la page 7.)

non plus ne demande rien. Ayant reconstitué le destin de son mari, elle accepte que ce destin même ne comporte logiquement point de solution.

Pour moi, l'affaire Gaté est un enjeu. D'un côté, il y a la vie de deux sous-officiers ; de l'autre, toute une conception puissante des rapports qui régissent les peuples entre eux dans l'attente des guerres futures. La vie de deux sous-officiers ne peut faire échec à ces conceptions.

Comme M^{me} Gaté, je pense qu'elle reverra son mari dans un an, dix ans, vingt ans, si les fatigues du climat et de l'exil lui en laisse le loisir ; le jour où l'état de choses précité changera, le jour où telle nation jugera qu'elle a immédiatement besoin ou n'a plus besoin du tout d'assurances guerrières dans ces parages de l'Atlantique Sud.

Dans le premier cas, on apprendra soudain, dans le fracas universel des armes, le sort de deux sous-officiers dont on donnera en exemple les qualités d'héroïsme et d'abnégation, et dont les noms seront peut-être conservés pour les générations futures.

Dans le second cas, ces deux hommes rentreront sans bruit, sans histoire n'ayant rien vu, ne se souvenant de rien.

Le destin de Gaté et de Brée me paraît singulièrement lié aux conditions futures de la guerre ou de la paix.

Le plus étonnant, c'est qu'une simple femme puisse envisager avec un étrange et pâle sourire les éventualités de ce fantastique destin ; qu'elle puisse vivre à la fois pour deux petites filles et pour un « mort-vivant ». C'est l'aspect le plus étonnant de ces mystères de l'Atlantique Sud, le plus magnifique aussi, celui qui réconcilie avec l'humanité, car il met singulièrement en lumière les trésors de bonté, de dévouement de courage des mères et des femmes de chez nous.

Juillet 1934-Juillet 1935.

M.-J.-P.-A.

Une Exposition Raymond Moritz

Raymond Moritz, un des principaux collaborateurs de notre service artistique, expose à la Galerie Charpentier de nombreuses toiles, vues d'Alsace, du Pays Basque, d'Espagne, de Pologne. La critique d'art a été unanime à signaler le grand talent de notre collaborateur qui est un peintre de haute valeur. *Police-Magazine* est heureux de féliciter ici Raymond Moritz de son brillant succès.

P.-S. — J'ajoute avec le plus grand sérieux, que, tout comme Didier-Poulain, je tiens à la disposition d'une future commission d'enquête tous les documents qui constituent mes sources et références...

L'Invisible Agresseur

SENS.

(De notre envoyé spécial.)

C'est au début de juin 1935 que *Police-Magazine* relata longuement la troublante affaire que l'on baptisa à l'époque « le mystère de Sens ».

Nos lecteurs s'en souviennent certainement ; aussi bien nous contenterons-nous de leur rappeler les points principaux de l'énigmatique aventure.

Le 24 mai, le docteur Dupéchez, adhérent au mouvement Croix de Feu, maire de Sens fraîchement élu — le deuxième tour de scrutin datait du 12 et il avait eu quelque mal à se débarrasser de ses adversaires — se rend au cinéma avec sa femme et des amis. A l'entr'acte, alors qu'il va se rendre dans une brasserie voisine pour y prendre un rafraîchissement, il est abordé par un inconnu qui lui dit :

« Docteur, c'est pour un accouchement difficile. Il faudrait que vous veniez d'urgence et apportiez vos fers. »

Où ça, répond le praticien ?

— Aux Clérimois. Les douleurs viennent de commencer...

D'accord. Mais je ne puis rien faire pour le moment. Venez me prendre à la sortie.

C'est inutile, docteur, vous trouverez sur la place des Clérimois quelqu'un qui vous conduira.

Le spectacle terminé, M. Dupéchez, ayant recommandé à sa femme et à ses amis de l'attendre au café, s'en va en voiture dans la direction des Clérimois.

Il était environ minuit trente. L'homme inconnu, insistons sur ce point, personne ne le vit et la seule description qui en fut faite est celle, très vague, que fournit le maire de Sens.

Or, quelques heures plus tard, ce dernier était retrouvé, étendu au bord de la route, inanimé, à côté de sa voiture.

Une pierre, dit-il lorsqu'il eut repris connaissance, a brusquement traversé la vitre de ma voiture lorsque j'arrivais au sommet d'une côte, non loin des Clérimois. Au même instant, j'aperçus un obstacle qui barrait la route. Était-ce un homme étendu par terre, un fagot, un tronc d'arbre ? Je ne pus le voir. Il y eut un choc. Après, c'est le noir complet...

Un détail, pourtant, me revient à la mémoire : j'avais allumé une cigarette, une gitane maryland qui se consume très facilement toute seule. Comme je ne porte aucune trace de brûlure, je pense que je suis descendu de voiture après le choc et que mon premier geste a été de jeter la cigarette. Pour le reste, comme je l'ai déjà déclaré, je ne sais plus.

Un peu plus tard, le docteur Dupéchez donnait son avis personnel quant à l'agression dont il avait été victime :

« Je n'avais jamais vu auparavant l'homme qui est venu me trouver à l'entr'acte du cinéma. Par conséquent, je n'ai pas de soupçons précis, mais je pense que quelques excités locaux, des adversaires politiques, ont agi ainsi sur l'ordre d'une autorité supérieure. Je crois qu'ils voulaient ainsi, sinon me tuer, du moins effrayer ma femme et obtenir par ce procédé que je renonce à mon mandat de maire. »

Si l'attentat ne s'était pas produit en période électorale, j'aurais cru à une vengeance conjugale, car les médecins sont parfois, malheureusement, en butte à des avances féminines et, bien entendu, à la jalousie et aux soupçons des maris.

Mais, je le répète, il s'agit, en l'espèce, d'un acte politique !

Comme on le voit, le maire de Sens était très affirmatif bien que la disparition de sa montre en or et de son portefeuille contenant neuf cents francs ait pu laisser supposer qu'il s'agissait d'une agression crapuleuse.

Le cabinet de travail du Dr Dupéchez. (Rap.)



Or il s'agissait vraisemblablement de tout autre chose et la vengeance politique, pas plus que le vol, n'était à la base de l'affaire.

En effet, un sensationnel coup de théâtre transforma soudain l'histoire : le commissaire Vuillaume s'étant rendu à Paris pour y interroger une femme ayant eu, disait-on, des relations avec le maire de Sens, M^{me} Gresse, le docteur Dupéchez revint sur ses premières déclarations et se confessa :

« Oui, il est exact que M^{me} Gresse fut mon amie. Quand elle a quitté Sens pour Paris, le 15 janvier dernier, je n'ai pas voulu rompre brusquement. Comment eût-elle vécu la malheureuse avec son enfant, un garçonnet de six ans ? Je l'ai aidée d'un peu d'argent et lui ai fait apprendre le métier de coiffeuse. »

« Et puis, à la longue, cette situation faussa et commença à me peser moralement et financièrement. J'ai donc voulu briser cette liaison et, par l'intermédiaire d'un ami commun, j'ai pris rendez-vous avec M^{me} Gresse au « Gai-Logis », à Champigny, sur la route de Paris, à vingt kilomètres d'ici. »

L'entrevue fut pathétique, mais mon ancienne amie refusa de me rendre mes lettres. Elle se mit à pleurer et me dit :



Un groupe de journalistes devant la maison du Dr Dupéchez. (Rap.)

« Tu veux m'abandonner, me faire souffrir, eh bien ! je ne veux pas souffrir seule, tu souffriras aussi et ta femme souffrira. »

« Je la quittai sur cette menace, mais je ne pense pas que ma maîtresse ait été pour quelque chose dans l'agression des Clérimois. »

On interrogea cependant M. Gresse, le mari resté à Sens après le départ de sa femme pour Paris.

M. Gresse, un très brave homme, répondit :

« Je n'ai jamais menacé le docteur Dupéchez. J'ignorais même qu'il eût été l'amant de ma femme. Et puis, si j'avais connu plus tôt celui qui m'a volé mon épouse, je ne l'aurais pas attiré, la nuit, dans un rocambolesque guet-apens ; je lui aurais tiré les oreilles en pleine rue ! »

C'était la dernière piste qui s'écroulait, après tant d'autres.

Le « mystère de Sens » subsistait.

C'est le jeudi 14 novembre que le deuxième attentat eut lieu.

Le « deuxième attentat », le docteur Du-



Les enquêteurs cherchent la trace des balles dans la porte. (Rap.)

pechez le relata de la façon suivante, sur une note que sa femme, très gracieusement, voulut bien nous communiquer et dont nous respectons le style :

« Abordé, jeudi soir, six heures, devant

ment avec une arme que je ne pus distinguer, au-dessus et au-dessous de l'os du bras gauche. Je tirai encore deux autres coups de feu, mais je n'atteignis pas l'inconnu, comme je le pensais tout d'abord puisque les quatre balles ont été retrouvées. »

« En partant, mon agresseur pressa la poire qui commande ma porte d'entrée et sortit sans difficulté. Comme je reçois beaucoup de visiteurs, rien n'est plus aisé que de pendre un relevé de mon appartement. »

C'est ma bonne qui accourut en entendant les détonations et donna l'alarme.

Faut-il voir dans cet attentat le fait de mes adversaires politiques du Front Populaire ? Sans doute. Ils voulaient, je crois, se venger du triomphe que j'avais remporté le 11 novembre, jour où mes concitoyens avaient fêté en même temps l'armistice et mon retour.

D'ailleurs, ils ont tort de me viser. Je suis revenu de la guerre avec trois blessures. Je ne suis pas mort au mois de mai, comme ils l'espéraient, dans un fossé des Clérimois, ils ne m'ont pas encore eu cette fois-ci et ils ne m'auront jamais !

Après cette énergique déclaration, le docteur Dupéchez donna des précisions sur la lettre anonyme reçue par lui le mercredi 13 novembre, veille de l'attentat :

« Il s'agissait d'une coupure de journal, barrée de trois flèches rouges, — emblème d'une puissante organisation politique de gauche, — au-dessus de laquelle on avait écrit simplement « DÉMISSION ». »

Et l'enquête commença, s'annonçant plus difficile encore que lors du premier attentat.

On rechercha bien deux ou trois voitures « suspectes » remarquées devant la maison du docteur Dupéchez par de ridicules « Sherlock Holmes » amateurs ayant pris jusqu'à la précaution de relever les numéros matricules. Or tous les véhicules appartenant à des gens au-dessus de tout soupçon.

Aussi bien, il me sembla que le juge d'instruction Lapiere ne s'aventurait qu'avec beaucoup de prudence dans le domaine des hypothèses suggérées par les déclarations du maire de Sens.

C'est pourquoi le magistrat décida, dimanche dernier, de procéder sur les lieux mêmes à une reconstitution de l'attentat, en « minutant », seconde par seconde, les gestes du malfaiteur et ceux de sa victime.

Il apparut alors nettement que la fuite de l'agresseur par la porte était chose presque impossible, car il aurait été certainement vu.

Pourtant le docteur avait bien déclaré qu'il l'avait vu fuir par la porte.

Loïn de moi la pensée de mettre en doute la déposition du maire de Sens. Mais, comme toujours, *Police-Magazine* croit de son devoir d'exposer à ses lecteurs, en toute objectivité, les faits qui peuvent lui paraître troublants :

1^o En mai, personne, sauf le docteur Dupéchez, ne voit l'inconnu du cinéma ;

2^o En novembre, personne, sauf le docteur Dupéchez, ne voit l'agresseur en gabardine ;

3^o En mai, le maire de Sens déclare : « Ce sont mes ennemis politiques ! » ;

4^o En novembre, le maire de Sens déclare : « Ce sont mes ennemis politiques ! » ;

5^o Le médecin légiste qui, la semaine dernière, examina les blessures de son collègue, déclare : c'était une arme pointue et peu tranchante, vraisemblablement un simple coupe-papier ;

6^o Les dites blessures sont au bras gauche ;

7^o Le revolver a été acheté le matin même par le docteur Dupéchez ;

8^o Des adversaires politiques n'auraient pas eu la maladresse de signer leur acte à l'avance en envoyant une lettre anonyme marquée de trois flèches.

Tout cela ne paraît-il pas extraordinaire ? A nos lecteurs de tirer les conclusions qu'ils jugeront utiles. Pour moi, j'ai l'impression que nous sommes lancés à la chasse de quelque fantôme insaisissable.

GEO GUASCO.

La mort étrange de Jean Piton

maroquinier nantais

NANTES

(De notre envoyé spécial.)

Le 7 novembre exactement, un cadavre flottait au fil de l'eau.

Quelques habitants de Saint-Julien-de-Concelles aperçurent cette masse noire que le fleuve entraînait dans son courant. La Loire est large en cet endroit. Deux ou trois habitants montèrent en barque et ramenèrent à la rive le noyé qui avait séjourné longtemps, semblait-il, dans l'eau.

Ce sont de ces macabres découvertes qu'on ne peut pas dire que cela est, comme à première vue le cadavre paraissait ne porter aucune blessure suspecte, chacun pensa aussitôt à un accident.

La gendarmerie fut alertée et communiqua le signalement du malheureux en vue tout simplement de l'identification.

La liste des disparus n'était pas si longue qu'on put bientôt, grâce à quelques points de repère, mettre un nom sur le visage défiguré du mort. Il s'agissait d'un certain Piton, maroquinier à Nantes, disparu aux environs du 15 octobre.

Là, commençait le mystère, car la disparition de Piton était, depuis le premier jour, considérée comme des plus troublantes.

Voici : Piton, codirecteur d'une des plus importantes maroquineries nantaises, avait disparu précisément la veille du jour où il devait se rendre à Brest où il avait à rendre compte à la justice d'une histoire de meurtres assez scabreux qui remontait à cet été, lors de ses vacances.

Dès qu'on sut que le corps de Piton avait été repêché en Loire, à Saint-Julien-de-Concelles, à 18 kilomètres de Nantes, bien des gens s'écrièrent :

Evidemment, il s'est suicidé.

L'hypothèse était fort judicieuse. On savait combien l'esclandre de Brest était pour Piton un sujet de soucis considérables. De là à conclure que le malheureux avait mis fin à ses jours, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut fait. La police elle-même accepta cette explication très plausible.

Cependant les us et coutumes de la justice réclamaient qu'il fût pratiqué l'autopsie du corps avant que ne soit délivré le permis d'inhumer.

Personne ne prit bien garde à cette autopsie, tandis qu'habilement colportée la rumeur allait grandissant dans la ville de Nantes où l'on aime bien à bavarder sur les scandales, surtout lorsqu'ils sont d'un genre spécial :

— Vous savez, c'est certain maintenant : Piton s'est bien tué !...

Les associés, les collaborateurs directs de Piton étaient les plus acharnés à accréditer cette thèse.

Or le praticien qui opéra l'autopsie revint au Parquet avec un rapport dont les conclusions allaient changer du tout au tout la face des choses.

Le médecin légiste déclara, en effet, tout de go aux magistrats instructeurs :

Piton ! Eh bien, Piton a été assassiné ! Coup de théâtre !

Le médecin avait tout d'abord relevé la trace de coups très violemment portés à la tête, fracturant la mâchoire et l'os temporal

droit. La mort avait été consécutive à ces coups.

Enfin dernière constatation qui faisait que le crime n'était plus niable : la mort avait précédé de deux heures au moins l'immersion du cadavre !

On prit bien garde de ne pas ébruiter la nouvelle, elle resta le plus longtemps possible le secret de la police et de la justice. L'enquête ainsi gagna un temps précieux et les investigations se poursuivirent dans l'ombre.

En ville le suicide de Piton continuait d'être le sujet de bien des conversations. Les moins initiés aux potins nantais demandaient :

— Mais quelle était donc la nature du scandale de Brest.

Et des « chut » entendus leur étaient répondu. On enjolivait à plaisir la triste histoire. Piton fit vite figure, suivant les uns, de marquis de Sade, suivant les autres, d'inverti ultra-moderne.

Et la police, en paix, travailla. Elle recueillit en silence de très précieux renseignements et, lorsqu'elle eut en main quelques indications de choix, elle s'étonna très simplement de l'empressement mis par les plus proches collaborateurs de Piton à soutenir la thèse du suicide.

Les collaborateurs de Piton à la maroquinerie étaient notamment : Jules Pouchaud, codirecteur avec Piton, la caissière

Il n'y a plus de mystère du Château de la Clare

MONTAUBAN

(De notre envoyé spécial.)

C'est fait : Attilio Rocco, l'un des bordiers du château de la Clare, est arrêté et inculpé du meurtre de la malheureuse « Babet ».

On se souvient de ce crime mystérieux commis le 4 septembre dernier dans la banlieue de Montauban.

Dès le premier jour, nous nous étions attaché à démontrer que le mystère n'était pas aussi impénétrable qu'on pouvait le dire.

Nous avions fait valoir tous les soupçons qui pouvaient légitimement peser sur Attilio Rocco. L'achat de cartouches spéciales chez l'armurière Schmidt. La découverte de la bourre d'une de ces cartouches près du corps de la victime. La découverte de la douille de cette même cartouche au domicile de Rocco. Les invraisemblances des déclarations de Rocco, de son frère et de leur famille. Tout un faisceau de présomptions, des présomptions réelles, tangibles !

Cependant, rien n'avait été fait alors. L'enquête menée par le commissaire Pradel de la brigade mobile de Toulouse avait été empruntée d'un tel aveuglement, d'une

telle nonchalance, d'une telle inexpérience du métier de détective que toute la ville souriait en prononçant le nom du peu perspicace policier. Nous voulons bien croire qu'il ne s'agissait là que d'une inconséquence involontaire, mais, diable ! que les assassins ont beau jeu avec un tel Sherlock Holmes à leurs trousses !

Et, comme notre rôle n'est pas cependant de crier le nom d'un assassin, il nous répugnait de livrer un meurtrier à la justice, ceci n'entre pas dans notre rôle ; nous regagnâmes Paris, et M. Pradel, Toulouse, tandis que le dossier du juge d'instruction prouvait officiellement que le mystère de la Clare était insondable...

Heureusement, Montauban est doté d'un commissaire de police très actif, très alerte et qui connaît son métier. Nous avons nommé M. Fours.

M. Fours, le 4 septembre, était à la veille de ses vacances. Il retarda son départ de quelques jours et, le 7 ou le 8 septembre, il était déjà en possession de précieux renseignements.

M. Fours, à ce moment, alla voir le juge d'instruction et lui demanda une commission rogatoire. M. le juge refusa et se contenta de communiquer les renseignements de M. Fours au commissaire Pradel qui en a tiré le petit profit que vous savez.

Sur ce, M. Fours décida, dans ces conditions, de prendre son congé. Au moment de partir, il déclarait même :

— Si, à mon retour, l'affaire n'est pas débrouillée, je la prendrai en main.

M. Fours a tenu parole.

Attilio Rocco est sous les verrous et, s'il n'a pas encore avoué, du moins son frère l'accuse-t-il catégoriquement.

Mais le mystère n'est pas encore complètement élucidé. D'après Anibal Rocco, son frère aurait tué parce que Babet, maîtresse du châtelain Dompeyre, se serait refusée à lui.

Belle explication, sans doute... mais qu'on se souvienne que le crime fut précisément commis alors que Dompeyre se créait un alibi irréfutable en se rendant à Roanne. Qu'on se souvienne que, si les Rocco ont menti en disant qu'ils n'avaient pas entendu le coup de feu, aujourd'hui, Anibal Rocco et sa femme avouent l'avoir parfaitement perçu...

Or, dans ces conditions, les parents de Dompeyre, restés au château, ont menti également en assurant qu'ils n'avaient rien entendu. Pourquoi ? Oui, pourquoi, depuis la découverte du crime, aussi bien Dompeyre que ses parents ont-ils confirmé tous les mensonges derrière lesquels se réfugiaient les frères Rocco ? Quel intérêt ?

Ne se souvient-on pas que, la veille du crime, un ami de Dompeyre demanda à une amie de Babet à quelles conditions celle-ci accepterait de rompre ?

— Babet ne rompera pour rien au monde !...

Non, tout le mystère de la Clare n'est pas éclairci... mais la vérité est en marche.

PHILIPPE ARTOIS.

une tenue de golf !... N'est-il pas vrai ?...

Le chœur des récriminations et des dénégations se fit plus violent encore.

Giot essaya de tout arranger, il crut avoir eu une idée de génie en déclarant :

Mais, parfaitement, j'y suis maintenant, je me souviens. C'est tout à fait exact. Le 20 octobre, M. Pourchaud et Marie Charlier déjeunèrent, en effet, à Champtoceaux, mais le troisième convive, ce n'était pas Piton, c'était moi !

Le commissaire, très placidement, rétorqua :

Ah ! c'était vous ! Eh bien, je ne vous crois pas, car, le 20 octobre, à midi, vous étiez à Nantes et vous preniez livraison chez un épicier de la rue Rubens, M. Maricale, d'un poulet commandé la veille par votre amie, Marie Charlier...

L'enquête avait été bien menée. Giot se débattit comme un beau diable.

Pour mettre un terme à toutes ces dénégations, le commissaire dit simplement :

— Nous allons bien voir.

Et, sur un signe, un agent fit pénétrer dans la salle le propriétaire du restaurant de Champtoceaux et le receveur des contributions de la localité.

La confrontation fut pathétique. Il était plus de deux heures du matin que Giot et Pourchaud se défendaient encore.

Mais le propriétaire et le receveur furent formels, terriblement formels. Ils reconnaissaient Pourchaud et Marie Charlier, mais pas Giot, alors que la photo de Piton les faisait s'écrier :

Voilà le troisième convive.

L'étau se resserrait autour de l'ajusteur, de la caissière et du directeur des « Sellaries Réunies ».

Enfin, sentant la partie définitivement perdue s'il persistait dans des dénégations aussi mal fondées, Pourchaud avoua enfin :

— J'ai menti ! Oui, j'ai menti ! Tout le monde a menti... mais c'est sur mon ordre !...

Quel aveu ! Et Pourchaud poursuivit :

Tout conspire contre moi, tout m'accuse, mais je suis innocent... Je n'avais aucune raison de me débarrasser de Piton, nous vivions en bonne intelligence, je l'avais même institué mon légataire universel !...

Pourquoi alors avez-vous menti ? Cette phrase répétée vingt fois resta sans réponse, et, une dernière fois, le commissaire s'exclama :

Oui, pourquoi avez-vous menti ? Dites-le. Pourquoi mentez-vous encore maintenant ? Etiez-vous à Champtoceaux avec Piton, le 20 octobre, oui ou non ?

Comme Pourchaud ne répondit pas, la séance fut levée. L'aube pointait.

Après ces heures dramatiques, Pourchaud, Giot et Marie Charlier portaient libres...

Après une enquête aussi bien commencée, la police se doit cependant de nous livrer pour la semaine prochaine le secret de la mort de Jean Piton et nous dévoiler les mobiles de ce meurtre étrange...

BERNARD LAUZAC.

Encore un étranger "Krackeur"



Un architecte grec, résidant à Paris, M. Alexandre Tsalpatouros, a été arrêté sur mandat de M. Lesire, juge d'instruction. L'inculpation est assez lourde : faux, usage de faux et escroquerie au préjudice de la caisse des Assurances sociales. Il s'agirait d'un bon nombre de millions, et la responsabilité de l'architecte, comme celle de certains fonctionnaires, est lourdement engagée dans l'aventure. (F. P.)

BONNY VA SE REPOSER



L'ex-inspecteur Bonny, après tant de vicissitudes et d'aventures, aspire impérieusement au repos et à l'oubli. Un ami resté fidèle lui offre l'hospitalité dans sa propriété de Gradignan, près Bordeaux. C'est dans cette calme retraite que l'ex-inspecteur doit se livrer aux douceurs de l'élevage et oublier les heures mauvaises de la Cour d'Assises. (F. P.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Amulette suédoise.

Il s'agit d'une affaire de vol assez menue. Le fait a même paru tellement insignifiant au Ministère public qu'il a abandonné l'accusation. La plaignante s'est alors réfugiée dans le maquis de la procédure. Elle a lancé une citation directe et versé la provision d'usage.

M. LE PRÉSIDENT, à la victime, une femme bien en chair, élégante, et, par-dessus le marché d'origine scandinave. — Vous vous plaignez, madame, d'avoir été dépouillée d'un bijou par le sieur A... ?

LA PLAIGNANTE. — Il s'agit d'une médaille ancienne venant de mon pays, monsieur ; je suis née à Orebö, en Suède.

LE PRÉSIDENT, au sieur A..., un être assez énigmatique et dont la profession n'est pas bien définie. — Qu'avez-vous à dire ?

M. A..., très net. — Que cette femme est une vulgaire hétéra, qu'elle aurait bien voulu m'entôler et qu'aujourd'hui elle veut me faire chanter. Voilà !

M^{me} X..., délicieux accent nordique. — Quand vous aurez fini de m'abrouver d'injures, malotru !

M. A... — Vous me traitez bien en justice comme un malfaiteur, et en sachant pertinemment que je ne suis coupable vis-à-vis de vous que de faiblesse !

M. LE PRÉSIDENT. — Parlez plus clairement.

M. A... — Oh ! volontiers. J'ai fait la connaissance de Madame au Bois de Boulogne. J'y promenais ma mélancolie, elle me parut y balader la sienne. Je l'abordai et nous causâmes.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce n'était pas sans arrière-pensées ?

M. A... — De mon côté, il n'y en avait aucune, mais du sien... Oh ! c'est très net. Au bout d'une demi-heure de promenade côte à côte, ce fut Madame qui, sans amage, me proposa de l'accompagner chez elle.

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous acceptâtes ?

M. A... — Simple curiosité psychologique ! Parce que, moi, les femmes, vous savez, monsieur le Président...

M^{me} X... — Oui, vous faites le dégoûté, mais c'est une façade. Je vous ai vu à l'œuvre.

M. LE PRÉSIDENT, scandalisé. — Pas de détails, je vous prie ! Nous ne sommes pas céans pour juger une affaire de mœurs, il s'agit d'un vol.

M^{me} X..., entre ses dents. — Si j'avais pu poursuivre ce monsieur pour la manière odieuse avec laquelle il s'est conduit à mon égard, j'en aurais fait aussi...

M. A..., éclatant. — Voilà bien les femmes ! Celle-ci m'invite à... lui faire la cour, et c'est parce que je lui ai obéi qu'elle m'en veut le plus. Notez bien, monsieur le Président, que, si j'avais montré de l'incapacité ou même de l'indécision, le résultat eût été identique ou peut-être pire.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois pour toutes, expliquez-vous sur le vol de cette médaille.

M. A... — Mais il n'y a pas plus de vol que de beurre en broche, je l'affirme !

M. LE PRÉSIDENT. — En tout cas, il existe des locutions moins triviales pour traduire sa pensée.

M. A... — Ma vivacité est excusable. Je suis tombé dans un piège odieux. Tout autre que moi eût peut-être montré encore plus d'indignation !

M. LE PRÉSIDENT. — En un mot, vous niez avoir pris à la plaignante cette médaille ancienne, et en or, car elle était en or, madame ?

M^{me} X... — Si elle était en or ? Je le crois bien. Un bijou de famille !

M. A..., qui bout de plus en plus, s'adressant à son adversaire. — Vous la considérez comme un fétiche, n'est-ce pas ? Une amulette ? Ce que les sauvages de l'Afrique dénomment un gri-gri ?... Eh bien, madame, quand on porte un objet de ce genre sur soi, on ne l'attache pas au bout d'une faveur qui fait le tour des reins de façon que la breloque remplisse l'office de feuille de vigne ! Voilà ce que j'ai à dire, malgré le respect que j'ai de la pudeur d'autrui !

M. LE PRÉSIDENT, sévère. — Ce dernier détail n'était pas absolument indispensable à la manifestation de la vérité.

M. A... — Pardon. Et je vais en fournir la preuve au Tribunal. Je suis un homme normal après tout. Mais, quand cette personne me demanda si j'avais le culte des icones et si je leur rendais l'hommage auquel elles ont droit, je ne m'attendais guère, croyez-le, à ce qu'elle m'exhibât celle-ci, tout simplement en soulevant ses jupes...

La suite de cette confidence, nous ne l'en-

tendrons pas pour le plus grand bien de nos chastes oreilles. M. le Président, outré, retire en effet la parole au sieur A..., et c'est la plaignante qui achève de développer son point de vue.

M^{me} X... — Je ne ferai rougir personne, moi. D'ailleurs tout ce qu'a dit ce malotru (décidément elle tient à ce vocable) n'est que mensonge. Je portais ma médaille peut-être un peu bas sur la poitrine...

M. A..., entre ses dents, suffoqué. — Elle appelle ça la poitrine !

M^{me} X... — Au cours de notre intimité, j'eus, je le reconnais, l'occasion de la faire voir à Monsieur. Mais concevez ma surprise lorsque, sur le point de me rhabiller, je constatai que mon bijou avait disparu.

M. LE PRÉSIDENT, narquois. — Il était peut-être tombé à terre au cours des... débats ?

M^{me} X... — Non, je l'affirme ! Mais je suis une femme très délicate, ne voulant pas froisser mon invité, je lui demandai seulement pour me dédommager de cette perte un petit cadeau de cinq cents francs.

M. LE PRÉSIDENT. — Ah ! ah ! un petit cadeau de cinq cents... Mazette, nous appelons cela un joli cadeau, en France !

M^{me} X... — Ce dut être l'avis de M. A... car il se mit fort en colère et, après m'avoir injuriée, il s'en alla avec ma médaille sans vouloir même se retourner... Je portai plainte alors, et bien que le commissaire de police m'ait dit que le cas ne lui semblait pas bien clair, j'ai poursuivi, car je suis sûre de ce que j'avance : Monsieur m'a volée, indignement volée !

Sans défenseur, A... calmé, ne dira plus que quelques mots pour sa défense : à savoir que la Suédoise est, à son sens, une péripatéticienne de la pire espèce, fort roublarde et qu'il nie de la façon la plus formelle ce qui lui est reproché par la femme X... sans aucune preuve.

Sur quoi, le Tribunal, après la plaidoirie très peu convaincue de M^e P. de H... pour la plaignante déboute purement et simplement la propriétaire de l'amulette suédoise et la condamne aux dépens.

M. A..., quittant la salle. — Merci, messieurs, il y a des juges en France. J'en suis sûr maintenant !...

La déception du mari.

De l'avis de tous ceux qui eurent le plaisir d'y assister, la noce de Gaston Ir... et de Georgette V... fut des mieux réussies.

Et, lorsque les deux époux se retirèrent à la fin du repas, dans le but de consommer leur bonheur, à l'abri des regards et des oreilles indiscrettes, il ne se serait évidemment trouvé personne dans l'assistance pour prédire que la nuit de ces noces s'acheverait dans le drame, les pleurs et les grincements de dents.

La vie a ainsi des retours imprévus.

Mais il existe, par bonheur, des juges pour étudier ces cas — ces catastrophes — et rendre, dans une certaine mesure, parfois avec discernement et équité, à chacun les torts qui lui reviennent.

Gaston et Georgette, faute d'avoir pu s'entendre dans le lit conjugal, vont essayer, devant la justice, de mettre les choses au point et de reconquérir leur liberté avec les avantages... qu'elle comporte.

M. LE PRÉSIDENT. — Madame, vous avez la parole.

GEORGETTE. — Monsieur (elle désigne son époux), à la suite de la plus méchante des disputes, vraie scène de jalousie sans queue ni tête, m'a abandonnée le lendemain de notre mariage après m'avoir encore publiquement injuriée et frappée...

GASTON, à Georgette. — Si je ne vous avais pas mise au pied du mur, vous ne m'auriez sans doute jamais avoué votre conduite. Et j'aurais été cocu avant même d'avoir fait acte d'époux. Je ne regrette rien. Je ne vous ai pas ménagée, sans doute, mais n'importe quel autre homme soucieux de son honneur eût agi de la même façon.

GEORGETTE. — Qu'ai-je donc avoué de si grave ? Une petite intrigue de jeune fille. Vraiment pas de quoi fouetter un chat.

GASTON. — Il y a un chat et chat, intrigue et intrigue. Votre aventure avait tellement été poussée, que je pus m'apercevoir au moment opportun, qu'un mari n'avait absolument rien de nouveau à vous apprendre.

GEORGETTE. — Si vous ne m'aviez pas brutalisée lorsque, couchée près de vous, je n'attendais que vos caresses et non des bourrades, je ne vous aurais pas livré mon secret... Vous ne vous seriez probablement jamais douté de rien. Au surplus, la peur m'en a fait dire plus long qu'il ne s'en est passé réellement. J'ai parlé comme un

malheureux prévenu dans la chambre des « aveux spontanés ».

M. LE PRÉSIDENT, avec un sourire énigmatique. — Ne mêlez pas le roman avec les faits tangibles.

GASTON, tout à son idée fixe. — En présence de certaines constatations que je ne pouvais tout de même pas ne pas faire, il a bien fallu que vous vous décidiez à parler.

GEORGETTE. — Vous avez été surtout victime d'un excès de votre imagination. Dès avant notre mariage, la jalousie vous torturait déjà. Ce n'est point parce que je vous parus avoir quelque connaissance des rites de l'amour que j'en avais fait, comme vous vous plaisez à le croire et à le proclamer, l'expérience... totale.

M. LE PRÉSIDENT. — Si la vérité peut jaillir de cette joute oratoire, le tribunal en acceptera la continuation, bien que cela soit assez contraire aux usages.

GASTON. — J'ai eu les aveux de Madame. Elle aurait mauvaise grâce de chercher ici midi à quatorze heures.

GEORGETTE, véhémement. — C'est vous qui partez à la découverte de cet horaire fantaisiste. Je le dis encore, j'ai flirté, beaucoup, j'ai flirté, beaucoup retenu, mais je vous apportais un cœur vierge.

M. LE PRÉSIDENT. — Il faut, avant de s'engager en toute chose, prendre les renseignements indispensables ; après, il est souvent trop tard.

GEORGETTE. — Ce Monsieur est d'une exigence qui n'est plus de mise à notre époque...

GASTON. — J'ai en somme été trompé sur la qualité de la marchandise.

M. LE PRÉSIDENT. — Voilà des termes bien peu galants.

GASTON, continuant. — Enfin, mon adversaire m'apportait un capital entamé, monsieur le Président !... Elle avait, au reste, de bonnes raisons pour le savoir et elle me l'a dissimulé.

GEORGETTE. — En admettant que cela soit, que pouvait-on légitimement me reprocher ? Ai-je manqué à la foi conjugale, au cours de cette nuit si pénible ?

M. LE PRÉSIDENT. — Il appartient à vous seule de l'affirmer.

GASTON. — Ce en quoi je la critique cette nuit, c'est précisément de n'avoir pas été pénible.

GEORGETTE. — Eh bien qu'est-ce qu'il vous faut ? J'ai pleuré comme une fontaine.

GASTON. — Ce n'est pas ces larmes-là que j'aurais voulu vous voir verser. En bref, m'attendant à rencontrer une légitime résistance, je suis déçu de m'être trouvé en face d'une porte fracturée.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle une seconde fois à l'ordre, monsieur, en vous priant de modérer vos expressions.

GEORGETTE, intervenant avec autorité. — Il ne faut pas prendre tous les proverbes au pied de la lettre. Monsieur l'a dit tout à l'heure ! « Il y a un chat et chat ». Je lui réponds : « Il y a des portes qui peuvent avoir l'air ouvertes et qui ne le sont qu'à demi par suite de vices de construction ».

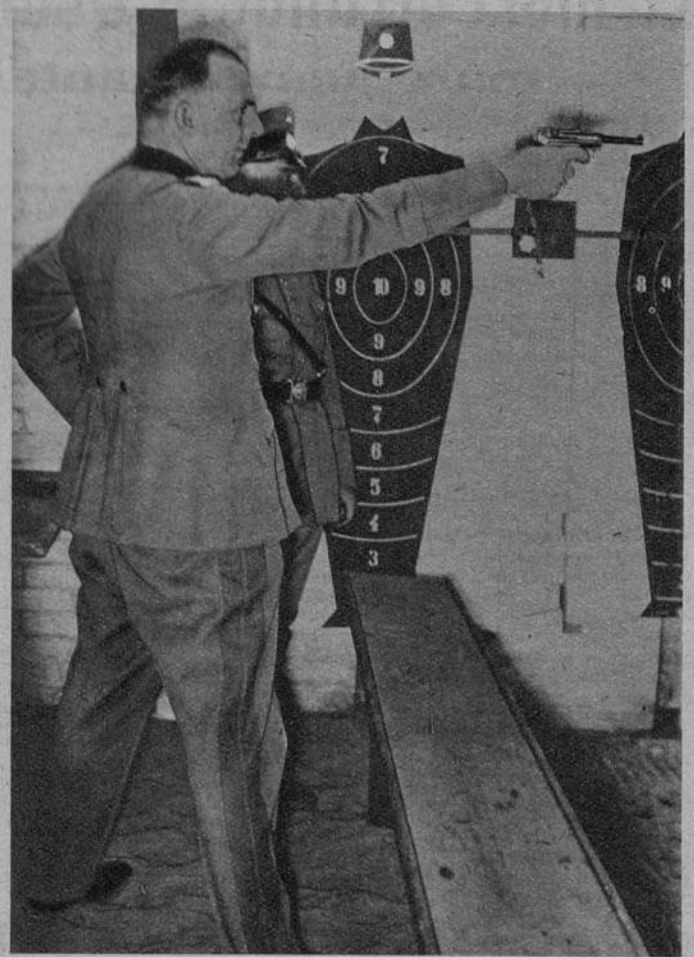
GASTON, très net. — Il y a le vice tout court.

M. LE PRÉSIDENT, à Georgette. — Si je m'en rapporte à vos allégations, vous prétendez avoir été l'objet de sévices de la part de votre époux, parce qu'il vous reprochait une aventure ancienne et jusque-là inconnue de lui. Que fut au juste cette aventure ? Définitive ?

GEORGETTE, un peu gênée. — Oui et non.

GASTON. — Réponse de Normande. Madame m'avait été garantie intacte par

Les chefs aussi...



La police allemande est entraînée d'une façon intensive au tir. Et ses chefs donnent l'exemple. On voit ici le général Daluge, un des principaux animateurs nazis, s'exerçant sur une cible, le revolver au poing. (F.)

la renommée familiale et elle ne l'était pas. Voilà la vérité toute nue.

GEORGETTE. — J'affirme que l'aventure en question ne fut pas de celles dont on peut rougir, et qu'il y eut dans les constatations de mon mari une grande part d'exagération.

M. LE PRÉSIDENT. — Le tribunal ne demanderait qu'à comprendre ; hélas ! malgré toute sa bonne volonté, il y renonce.

GEORGETTE, les yeux baissés. — Il y a des coïncidences vraiment désastreuses. Permettez-moi de produire un certificat médical, qui explique mon cas pathologiquement et m'innocente dans une certaine mesure... Certes, j'ai poussé certain flirt assez loin, mais, comme je l'ai dit, pas jusqu'à l'abandon total de moi-même. Quant au vice de conformation qui a trompé mon mari, il est sur ce papier formellement reconnu par un professeur de la Faculté.

M. LE PRÉSIDENT, après avoir pris connaissance. — Le tribunal est maintenant au fait. Mais pourquoi n'avoir pas usé de ce certificat lors de la conciliation ?

GEORGETTE. — Une femme blessée dans son amour-propre comme je l'ai été, au cours de sa première nuit d'amour, a le droit, sinon le devoir de ne rien entreprendre pour raccommoder ce qui a été si lâchement brisé.

GASTON, ému. — Vous ne m'avez avoué que vos torts. Pourquoi pas le reste ?

GEORGETTE. — Savais-je, moi, que vous prendriez le mors aux dents si vite ? Et puis, était-ce bien le sujet de conversation qui s'imposait au cours des premières effusions. Une femme se confesse d'une faute, mais n'avoue pas facilement une imperfection physique.

GASTON. — Mes excuses bien sincères pourront-elles vous faire revenir à de plus affectueux sentiments ?

GEORGETTE. — Je vous le répète : un bonheur mis en miettes de la sorte ne se recolle pas. Vous avez pris l'initiative de la rupture. J'apporte la preuve des mauvais traitements que vous avez exercés sur moi. Ma cause est devenue la meilleure. Souffrez que j'en profite...

Après l'audition des témoins tous favorables à Georgette et sur plaidoiries des défenseurs, le tribunal a prononcé le divorce en faveur de l'épouse, dont les griefs ont paru suffisants pour qu'il soit donné suite à son désir de libération.

J. C.

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

A Huis Clos CAUSES SALÉES

(Suite de la page 14.)

L'homme qui se montre... tel qu'il est.

C'est évidemment une histoire de satire. Mais ce satire-là est bien plus moderne que les autres.

Ayant soin de sa santé il ne va pas risquer un rhume en s'exhibant dans un bois, fût-il, ce bois, celui de Boulogne.

Non, notre satire en est un en chambre.

Enfin, ce qui ajoute à son originalité, il change de chambre tous les jours et sans que ces déplacements lui coûtent un centime.

Cette dernière particularité a longtemps empêché la police de mettre fin à ses exploits indécents.

Comment il s'est fait prendre ? En revenant une deuxième fois dans la même maison.

Notre homme, donc, procédait de la sorte : Il pénétrait dans un immeuble sur la porte d'entrée duquel il avait vu le rouge et noir écrié d'un appartement à louer.

Il interrogeait très poliment la concierge : — Votre appartement est de combien de pièces ?

— Cinq (ou six, ou quatre).

Parfait, c'est ce que je cherche.

C'était toujours ce qu'il cherchait.

Venait alors une deuxième question :

— Quel prix ?

Puis, une dernière :

— L'appartement est-il occupé ?

Quand ledit appartement était occupé, notre satire n'insistait pas. Déclarant que le prix était trop élevé, il se rendait ailleurs.

Quand, au contraire, l'appartement en question était vide de tout locataire, comme de tout meuble, notre homme proposait :

— Ecoutez, comme c'est un appartement vide, vous n'avez rien à craindre, je ne puis rien emporter. Eh bien, donnez-moi la clef et vachez à vos affaires. Ce n'est pas la peine de perdre votre temps. Je saurai bien, tout seul, trouver l'appartement et le visiter. Même, étant seul, je pourrai y rester plus longtemps et l'examiner avec plus de soin.

Neuf fois sur dix, la concierge acceptait la proposition.

Alors notre satire se rendait, dans l'appartement vide et, derrière les fenêtres sans rideaux, au nez des locataires ahuris et scandalisés, il se livrait à des exhibitions que la morale réprouve.

Quand les locataires descendaient pour se plaindre, notre homme était déjà loin.

Aujourd'hui le satire tente de se tirer d'un fort mauvais pas.

— On a cru voir des choses qui ne sont pas, affirme-t-il.

Et le président de s'étonner avec humour :

— Seriez-vous mutilé ?

Notre homme pourtant doit convenir de quelques « gestes excessifs ».

— Je faisais des blagues aux bonnes. J'adore ça. Je leur criais : « Je suis le satire de Montretout ! » Et elles le croyaient. Il y en avait beaucoup plus qui ne poussaient pas de cris effarouchés et qui, au contraire, allaient chercher des lunettes ou même des jumelles de théâtre.

« Et puis, quoi, à cette distance (sic), je ne faisais de mal à personne. »

Une vieille femme de ménage vient raconter que le satire s'était mis nu et couché dans la baignoire.

— Il faisait la nymphe !

Et ce qui surprit surtout la brave femme, ce fut la rapidité avec laquelle le satire se rhabilla quand l'alarme fut donnée.

Le président étudia le dossier du satire. L'homme est un paresseux, un maniaque. Il n'a jamais rien su faire de ses dix doigts.

— Si on peut dire ! lance une vieille bonne qui, elle non plus, ne manque pas d'humour.

— En somme, conclut le magistrat, vous êtes un désœuvré. Vous n'avez jamais rien fait. Vous n'avez jamais eu un métier avouable.

— Si, monsieur le président, proteste avec force l'inculpé.

— Vous avez eu un métier ?

Oui.

Lequel ?

J'ai été montreur d'ours !

C'est un éclat de rire formidable.

Et le satire rit lui-même encore alors que le président lui annonce qu'il ira pour quelques semaines dans un cachot dont la fenêtre ne donnera pas sur des chambres de bonnes.

J. K.

Prochainement :

Rois pour Gogos

Le Gérant : JACQUE BOURGES.

On accuse, on plaide, on juge...

(Suite de la page 14.)

transforma immédiatement en un créancier féroce : « Je veux, écrivit-il, tout ce que j'ai acheté, qui est chez vous et qui est à moi : meubles, objets d'art et bijoux ».

Rosie refusa et Roland porta plainte, déclarant que ce qu'il avait acheté appartenait au futur ménage et que, ledit ménage étant par avance dissous, il réclamait son dû, jugeant avoir été escroqué.

Détail savoureux : un jour, la jeune fille avait accompagné son fiancé chez le chemisier pour l'achat de pyjamas.

— Prenez-les bleus, soupira-t-elle amoureusement, je n'aime que cette couleur.

— C'est que moi, je préfère le rose, dit-il. Mais il fallait plaire à l'aimée, n'est-ce pas vrai, et les pyjamas furent pris d'un bleu de ciel tendre : ils se trouvaient, eux aussi, au futur domicile conjugal :

— Rendez-les-moi, décida Roland.

— Je ne les ai plus, répondit Rosie, je les ai donnés à notre ami, qui est aussi, je puis bien vous le dire aujourd'hui, mon amant depuis trois ans : j'avais insisté pour le bleu parce qu'il aime cette couleur !

Et, dans la pensée de l'homme trompé, sonne encore cette phrase murmurée un soir d'amour, alors que, serrés l'un contre l'autre sur un divan, la jolie tête auburn sur son cœur, elle murmurait :

— Non, mon chéri... pas maintenant... Attendez notre mariage : je ne veux être qu'à mon mari !

Il avait respecté ce désir et il l'avait trouvée pâmée dans les bras d'un autre... Ah, les femmes !

Mais il veut ses meubles, ses bijoux, ses bronzes et, pour escroquerie, il a assigné l'ex-fiancée devant le tribunal correctionnel.

M^{es} Théodore-Valensi et Epelbaum plaideront pour le fiancé déçu.

S. R.

MÉMOIRES d'une PROXÉNÈTE

(Suite de la page 9.)

vieilles paysannes tout à fait inemployables. Finalement, j'ai eu l'idée d'aller dans les bureaux de placement, sous le prétexte de trouver une bonne à tout faire qui arrive de son pays. J'ai eu toutes les peines du monde à la trouver. J'ai fini par découvrir une sorte de souillon qui avait — ô merveille ! — un vrai accent campagnard. Le même soir, elle a avoué à ma vieille bonne à qui je l'avais confiée et que j'avais priée de la sonder, qu'elle était venue à Paris parce qu'elle voulait « y faire la noce ». Ça tombait bien. M. Jean a été enchanté.

Un dernier mot sur mon client l'homme de lettres et de Zizi.

Eh bien ! lui qui voulait une femme toute pareille à cette Zizi, si pareille que Zizi elle-même ne lui paraissait pas assez ressemblante, il a pris une autre maîtresse. C'est une grosse rouquine aux cheveux frisés !

Les hommes sont de drôles d'animaux, comme a dit un fabuliste.

(A suivre.)

B. C.

Superbe
CHEVALIÈRE
PLAQUE
OR 18 carats
PRIX
DE RÉCLAME. 10 F.
Envoi contre remboursement
Si vous désirez un monogramme, indiquez-mous vos initiales, elles seront gravées à la main par un orfèvre. Joignez une coupe de papier pour mesure.
Maison ALPHA 3, Cité Trévis, Paris - 6^e

VÉRITABLE MARQUE DE SÉCURITÉ
BLACK CAT
MARQUÉ DÉPOSÉ

PRIMES GRATUITES

Offertes aux Abonnés de **POLICE-MAGAZINE** habitant la France ou ses Colonies (Consultez notre tarif d'Abonnement, page 14.)

PRIME N° 1.

Une Lampe liseuse à pince, décor genre ancien. Toute équipée, avec son ampoule et son interrupteur. Existe en bleu, jaune ou gris.

PRIME N° 2.

Un Briquet automatique, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

métal argenté, 4 pièces (timbale, rond de serviette et couvert), belle présentation.

PRIME N° 3. Un Service Pension, Joindre au montant de l'abonnement 1 fr. 25 pour frais de port et d'emballage de la prime choisie.

la Timidité
EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS
par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr. P. M. FONDATION RENOVA, 12, rue de Crimée, Paris.

Les VRAIS SECRETS de la puissance de l'homme et de la femme. 3 fr. 50. — Pour plaire, se faire aimer 17 fr. — Pour ramener l'infidèle 10 fr. — Pour connaître l'Avenir par l'astrologie 50 fr. — Les cartes 10 fr. — voyance 20 fr. — La science du bonheur et du succès par l'utilisation des forces radioactives 17 fr. — Catalogue franco. **L'INITIATEUR A VIESLY (Nord).**

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco douane

Fr. 40.-
Fr. 37.-
Fr. 60.-
Miraculis
lettres 1 fr. 50
cartes post. 0,90

100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerciement. Demandez tout de suite notre catalogue franco gratuit. **Meinel & Hérol, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)**

25 fr. le cent, adressés à copier main et gr. gains à Cor. s. frais. Modél. trav. grat. Ecr. Ets. SPIREX, R.P. 414, r. du Louvre, Paris.

A MES FRAIS
Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE
Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,
Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai
GRATUITEMENT
une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.
Ecrivez ce jour à mon adresse, **INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand**
Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

LISEZ DANS LE NUMÉRO DE
SÉDUCTION
qui paraît cette semaine
PARIS-LE HAVRE
par Jacques DERISTEL
illustré par NOEL
EN UTILISANT LE PETIT COURRIER DE
SÉDUCTION
qui paraît tous les samedis, vous trouverez ce que vous cherchez.
EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 50

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

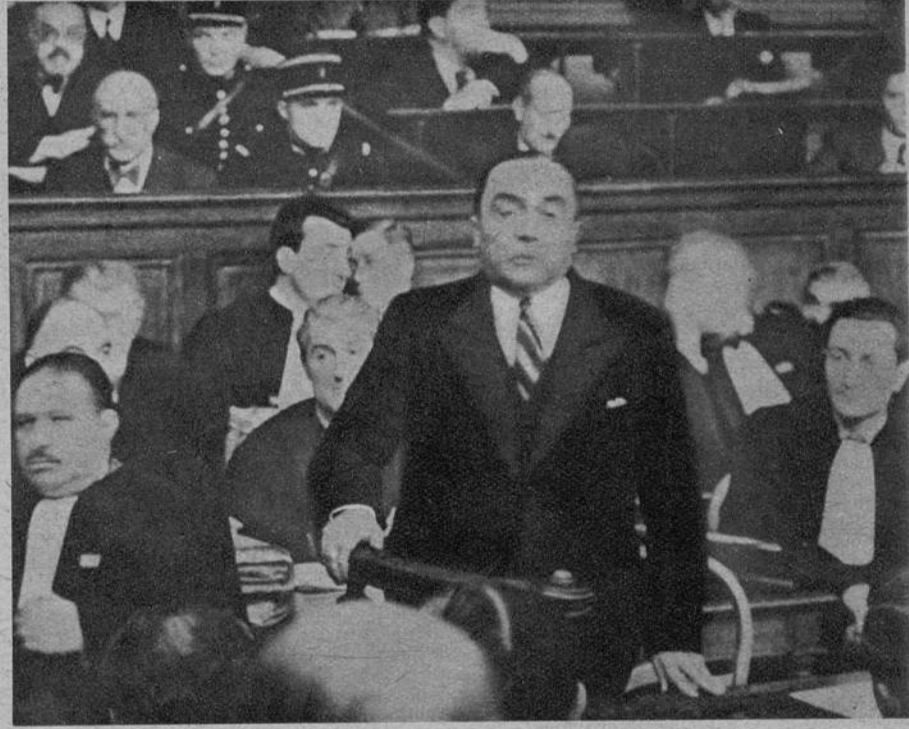
Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indestructibles 1 an, sont répandus dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE !

N° 100 « Ivraie »..... Soie blanche fine. La dz. » 10.	RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATÈX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.
N° 100 bis « Réservoir ivraie »..... » 11.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 101 « Velouté »..... Soie rose ext. fine. » 12.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 101 bis « Réservoir velouté »..... » 13.	PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ; Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 102 « Naturel »..... Soie brune surfine. » 14.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 102 bis « Réservoir naturel »..... » 15.	
N° 103 « Cristallin »..... Soie blonde superfl. » 16.	
N° 103 bis « Réservoir cristallin »..... » 17.	
N° 104 « Pelure »..... Soie peau ext. superfl. » 18.	
N° 104 bis « Réservoir pelure »..... » 19.	
N° 105 « Latex »..... Soie lactée invisible. » 22.	
N° 105 bis « Réservoir latex »..... lavable extra. » 20.	
N° 106 « Soie chair »..... lavable supérieur. » 25.	
N° 106 bis « Réservoir soie chair »..... lavable extra-supér. » 40.	
N° 107 « Epais »..... lavable d'usage. » 65.	
N° 108 « Crocodile »..... Spécial, américaine. » 30.	
N° 109 « Baudruche » extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60. » 6.	
N° 110 « Bout américain »..... Modèle très court. » 6.	
N° 111 « Collection »..... Mod. variés supér. » 25.	
N° 112 « Échantillons »..... Mod. variés extras. » 15.	
N° 113 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents. » 50.	
N° 120 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. » 8.	



Le procès Stavisky se poursuit. Il est, à vrai dire, moins mouvementé et moins palpitant que les amateurs de scandales se croyaient en droit de l'espérer. Garat, l'ex-maire de Bayonne, a été plusieurs audiences sur la sellette et s'est défendu avec une éloquence d'orateur de réunion publique. D'ailleurs, la défense des accusés est simple : « Nous ignorions qu'Alexandre fût

Stavisky ; et, même si nous l'avions su, il nous apparaissait si protégé en haut lieu ! » Nos photos montrent, de gauche à droite : Garat lisant un document de sa défense, les dossiers de l'affaire Stavisky dans le fameux coffre-fort et M. Dubarry, ex-directeur de la Volonté, exposant son point de vue à l'audience. (F. P., Rol, Rap.)



Au cours du procès Stavisky, Tissier, directeur du Crédit de Bayonne, se trouva souvent en contradiction avec Garat. Voici (à gauche) les deux hommes (Tissier au premier plan) en train

de répondre successivement aux questions du président. A droite, l'ex-député de Paris Bonnaure s'explique sur les 700 000 francs qu'il recut en deux ans de Stavisky. (F. P. et M. P. P.)



Des forçats tures condamnés à quinze et vingt ans de travaux forcés viennent d'être envoyés dans l'île d'Ismali où ils s'occuperont à des travaux d'agriculture. On espère beaucoup de cette tentative de rééducation. Voici les bagnards sur le point de s'embarquer pour Ismali. (N. Y. T.)

A Paris, dans l'auto d'un maharadjah, une valise contenant des bijoux de prix avait été volée. La police a arrêté d'un coup toute une bande de malfaiteurs, tous âgés de moins de vingt ans, et leurs trois amies. La triste troupe ! (H. M.)